CONSEIL DE LA NATION

LA NOUVELLE CONSTITUTION ADOPTÉE

Page 3

L'INDÉPENDANT

N° 6787 - DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Début aujourd'hui des épreuves pour 637 538 candidats

UN BAC «COVID-19» EXCEPTIONNEL



Plus de 637 000 candidats passeront, aujourd'hui, l'examen du baccalauréat, à travers le territoire national. Ministère, administrateurs, syndicats, enseignants et parents d'élèves se sont mobilisés pour réussir cet examen décisif, qui se déroulera cette année dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la pandémie.

Page 2

GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT

LES RECOMMANDATIONS DE L'APOCE

Page 4

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Abderrahmane Hammad nouveau président

Page 8

ERDOGAN PRÉVIENT MACRON :

«VOUS N'AVEZ PAS FINI D'AVOIR DES ENNUIS AVEC MOI»

Page 7



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

DÉBUT AUJOURD'HUI DES ÉPREUVES POUR 637 538 CANDIDATS

Un Bac «Covid-19» exceptionnel

Plus de 637 000 candidats passeront, aujourd'hui, l'examen du baccalauréat, à travers le territoire national. Ministère, administrateurs, syndicats, enseignants et parents d'élèves se sont mobilisés pour réussir cet examen décisif, qui se déroulera cette année dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la pandémie.

Après une vingtaine de jours de cours de rattrapage et de révisions, depuis le 25 août 2020, l'heure du grand rendez-vous pour les bacheliers a sonné. Le jour J est enfin arrivé.

C'est le début des épreuves du bac session 2020 à compter d'aujourd'hui dimanche au 17 septembre. Un examen avec toutes les contraintes du Covid-19 et ses risques, et qui impose un protocole sanitaire durant tout le déroulement des épreuves. C'est un bac différent des autres qui s'annonce. Sans compter la grande rupture avec les établissements scolaires depuis la mi-mars, et qui a poussé les élèves et leurs parents à appréhender grandement ces épreuves.

Au total, un nombre global de 637 u553 candidats sont concernés par l'examen du Bac, dont 223 668 candidats libres et 413 870 candidats scolarisés. Il a été consacré 2261 centres d'examens pour ces épreuves, dont les résultats seront connus début octobre. Le dispositif de lutte contre la fraude comme les coupures de l'internet sera probablement reconduit, à l'instar des années précédentes.



RÉUSSIR L'EXAMEN UN DÉFI

En effet, tous les efforts ont été consacrés pour réussir l'examen du Bac, qui se déroulera cette année dans des conditions exceptionnelles.

Le ministre de l'éducation nationale, Mohamed Ouadjaout a multiplié les rencontres de concertation avec les 50 directeurs de l'éducation et les cadres du ministère, afin de rassurer sur l'efficacité et le respect du protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du Covid-19. Ces rencontres ont servi aussi bien à contrôler les derniers préparatifs qu'à rassurer les parents d'élèves et les enseignants et autres fonctionnaires qui seront mobilisés pour encadrer le baccalauréat. Dans ce cadre, le ministre a indiqué que son secteur tenait à accorder une attention particulière aux mesures de santé et de prévention, dans cette circonstance exceptionnelle que traverse le pays, afin d'assurer le bon déroulement de l'examen.

Il a a tenu à assurer que «le ministère a pris toutes les mesures nécessaires pour réussir l'examen du bac». Des mesures préventives prises dans le cadre du protocole sanitaire qui vise à rassurer les parents d'élèves et l'opinion publique.

Malgré les assurances du ministre, les syndicats du secteur restent sceptiques quant à l'application du protocole sanitaire sur le terrain, d'autant plus que le nombre d'élèves est élevé, car chaque classe comprend 20 candidats, or le nombre ne devait pas dépasser 15 élèves au maximum.

A ce sujet, le président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation (Satef), M. Boualem Amoura, n'a pas caché son inquiétude concernant le déroulement de l'épreuve du Bac. «Pour le BEM, nous avons été à l'aise. Il n'y a pas beaucoup de candidats (l'examen est facultatif, Ndlr). Nous avons donc pu appliquer le protocole sanitaire à la lettre. Pour le baccalauréat, il y aura des problèmes. Nous aurons plus de 600 000 candidats», a-t-il indiqué.

GARS AUX FRAUDEURS...

Par ailleurs, et pour cette session, le ministre de l'éducation a été catégorique et a mis en garde contre toute tentative de triche lors des épreuves, et a fortement condamné et criminalisé cet acte, passible de sévères sanctions administratives et judiciaires, selon le code pénal. «Tout candidat pris en flagrant délit de copiage sera non seulement immédiatement exclu et fera également objet de poursuites judiciaires», a-t-il avertit. Pour le premier responsable du secteur, le respect de l'éthique scolaire est un enjeu majeur qui touche à la fois à la crédibilité des examens et à la famille éducative , de façon générale. Pour ce qui est des sujets de l'examen du Bac, le ministre qui s'est voulu rassurant, a fait savoir que ces derniers ne concerneront que les cours enseignés au cours du premier et deuxième trimestres de l'année scolaire 2019/2020, comme cela était le cas pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM). En ce qui concerne la prise en charge psychologique des candidats pendant l'examen, le ministère a prévu de consacrer une demi-heure avant chaque épreuve pour la préparation des candidats psychologiquement.

Ainsi, en raison du contexte épidémiologique, les demi-heures entre 08 h et 08 h 30, 14 h 30 et 15 h seront dédiées pour rappeler les élèves à respecter les mesures de prévention, afin de passer les épreuves sans risque de contamination.

Lynda Louifi

Toutes les conditions réunies pour accueillir les candidats à Tizi Ouzou

ILS SERONT 15 793 candidats, dont 51 parmi la population carcérale, à se présenter aujourd'hui aux centres d'examen dans l'espoir de décrocher un billet d'entrée à l'université. Ces épreuves qui s'étaleront jusqu'à jeudi prochain seront abritées par 65 centres et se dérouleront sous l'œil vigilant de 6 000 surveillants. Il ne peut être qu'une lapalissade de noter que les épreuves du baccalauréat se dérouleront cette année dans une atmosphère exceptionnelle ; atmosphère exceptionnelle due à la pandémie du coronavirus. Toujours est-il cependant que les autorités éducatives et sanitaires ont arrêté en commun des mesures sanitaires adéquates pour éviter aussi bien aux candidats qu'aux personnels mobilisés à cet effet tout risque de contamination par ce virus appelé «Covid-19». De leur côté, les services de sécurité ont élaboré un plan de sécurisation afin de garantir le bon déroulement de cet examen du baccalauréat, et ce en renforçant leur présence dans et au tour des enceintes des centres d'examen. Il va sans dire que les forces de la sûreté nationale agiront dans ce contexte dans les villes et centre urbains tandis que les éléments de la gendarmerie nationale seront mobilisés dans les zones rurales. Notons enfin que ce plan de sécurisation comporte aussi le contrôle de la circulation routière à savoir sa fluidité sur les itinéraires menant vers les centres d'examen.

Côté dispositions sanitaires préventives de la pandémie de la Covid-19, «toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de cet examen suivant les recommandations du protocole édicté par la commission sanitaire», a souligné le premier responsable de la DE, Ahmed Lalaoui. M. Lalaoui a, par ailleurs, indiqué que pas moins de 55,5% des candidats à cet examen avaient suivi les cours de révision organisés au niveau des établissements scolaires depuis fin du mois d'août dernier.

Saïd Tissegouine

Plus de 15 000 candidats à l'épreuve à Béjaïa

C'EST à partir de ce matin que les 15 098 candidats concernés l'examen du baccalauréat 2020 dont la date a été reportée de plus de deux mois pour cause de la pandémie du Coronavirus. On compte 65 23 garçons et 85 68 filles. Parmi les 10 741 candidats scolarisés on compte 4 250 candidats libres et 05 candidats à mobilité réduite. Il y a parmi eux aussi, 101 candidats détenus dans les établissements pénitentiaires de la wilaya de Béjaïa et tous du sexe masculin. Les candidats devraient subir les épreuves du Bac dans 54 centres. On compte un centre de regroupement pour codage basé au Lycée de Oued-Ghir et deux centres de correction, un Lycée El-Hammadia (chef- lieu de Béjaïa), Lycée Débih Chérif (Akbou), 944 correcteurs. Par ailleurs, la période d'ouverture des deux centres de correction est fixée du 23 septembre au 11 octobre. Il est utile de noter que 700 agents de police, fonctionnaires cadres, ont été mobilisés par la sûreté de wilaya afin d'assurer la sécurité de pas moins de 46 centres dont 15 au chef-lieu de wilaya.

N. Bensalem

18 666 candidats dont 6 271 libres à Constantine

18 666 CANDIDATS dont 6 271 libres, soit le tiers, passeront dès ce matin les épreuves du baccalauréat à Constantine dans des circonstances particulières en raison de la pandémie de la Covid-19 qui sévit depuis le début de l'année.

Parmi ces derniers 56 détenus dans des centres pénitentiaires vont tenter de décrocher le sésame. 64 centres d'examen ont été désignés pour accueillir les élèves, parmi eux 44 sont destinés aux candidats scolarisés et 21 pour les candidats libres dont un pour les prisonniers. Près de 6 430 encadreurs mobilisés par la direction de l'éducation sont appelés à superviser l'examen dont 4 290 seront chargés de surveiller les épreuves.

Des mécanismes visant à veiller au mieux sur le protocole sanitaire mis en place par la commission de santé avant et après les épreuves aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des classes seront assuré, a précisé hier le directeur de l'éducation, dont la disponibilité au niveau de tous les centres d'examen des produits de désinfection et de stérilisation dont du gel hydro-alcoolique, en sus de la mobilisation de staffs médicaux au niveau de chaque centre, médecins et paramédicaux, pour l'accompagnement des candidats. Un millier de policiers seront mobilisés pour la sécurisation de la soixantaine de centres d'examen dont la moitié, (29 centres) dans la seule commune de Constantine.

Un centre, l'établissement de rééducation et de réadaptation de Boussouf a été par ailleurs réservé aux détenus. Une stratégie visant aussi à renforcer le rôle des patrouilles motorisées et pédestres a été aussi mise en place surtout aux alentours des centres d'examen.

Ces agents auront pour mission d'accompagner et de sécuriser l'acheminement des sujets vers les centres d'examen et les copies des réponses des candidats après la fin des épreuves vers le seul centre de collecte lequel devra aussi accueillir les réponses des candidats d'autres wilayas de l'Est du pays.

En ce qui concerne les centres de correction, deux établissements secondaires ont été retenus et deux autres en annexes. Les lycées El-Houria et Benbadis seront les sièges des opérations de corrections et ceux de Youghourta et Ibn Taymya constituent des annexes.

Un «plan circulation» a par ailleurs été établi afin de permettre une fluidité de la circulation automobile notamment sur les axes routiers menant vers les centres d'examen. Tout rassemblement sera aussi interdit devant les structures scolaires abritant les candidats, apprend-on du responsable de la cellule de communication du corps de sécurité qui précise en outre que toutes ces opérations seront effectuées dans le strict respect du protocole sanitaire mis en place par la wilaya en collaboration avec les acteurs chargé de veiller au bon déroulement des examens.

De son côté la protection civile a mobilisé 115 agents et a mis ne place un dispositif roulant au niveau des communes de Béni-Hamidène, Messaoud Boudjeriou, Ouled-Rahmoune et Ibn-Badis pour les besoins d'une assistance efficace et rapide.

Pour les zones enclavées et éloignées, les communes ont été chargées d'assurer le transport des candidats habitant ces localités, une opération supervisée par la direction des transports de la wilaya.

A titre d'exemple l'APC d'Ain-Abid a mis en place, un dispositif de transport pour les candidats au bac résidant dans les zones éparses de la commune dépourvues de transport, à l'image de celles considérées comme des zones d'ombre, comme les localités de Bordj-M'hiris, Zehana, Lekehalcha-Kbar, le village socialiste VSA et le village de Ain-El-Beida trois nouveaux bus de transport scolaire récemment acquis.

Amine B.

CONSEIL DE LA NATION

La nouvelle Constitution adoptée

Le projet de révision de la Constitution a été adopté hier par le Conseil de la nation, lors d'une séance plénière, présidée par le président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad. La nouvelle constitution, visant à instaurer un État moderne à travers une «réforme globale» des institutions, sera soumise à un référendum le 1er novembre, date anniversaire symbolique du début de la Guerre de libération nationale.



Les membres du Conseil de la nation ont approuvé le projet de loi fondamentale à une majorité écrasante de 127 voix pour et une seule abstention.
Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que le nouvelle constitution permettra de concrétiser l'engagement du président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un Etat moderne au service du citoyen et en rétablissant la confiance entre le peuple et ses institutions. La nouvelle mouture de la Loi fondamentale vise à mettre l'Algérie «à l'abri des dépassements autocratiques et hégémoniques qu'elle a connus par le passé», a-t-il précisé. Par ailleurs, le texte de loi relatif à la révision de la Constitution comprend une série de propositions réparties sur six axes. Il s'agit des «droits fondamentaux et libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», de «l'indépendance de la justice», de «la Cour constitutionnelle», de la «transparence, prévention et lutte contre la corruption» et de «l'Autorité nationale indépendante des élections».
En matière de droits fondamentaux et liberté publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés, qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. La nouvelle constitution consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté.
Concernant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article, (103), stipulant que «le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle» et par «un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire».
Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Il est à noter que plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application.
A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège.
Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme.
Le texte prévoit également d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose notamment, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que «cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République». Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui «émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile» et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un «organe indépendant à caractère scientifique et technologique». Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.
Il est à rappeler que le projet de révision de la Constitution, adopté le 6 septembre en Conseil des ministres présidé par le président Abdelmadjid Tebboune, a été élaboré à la lumière des éléments sélectionnés par le comité d'experts chargés de la révision constitutionnelle.

Mohamed Mecelti

Djerad se félicite du niveau du débat

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad s'est félicité hier du niveau du débat autour du contenu de la loi portant révision de la Constitution, adoptée par le conseil de la Nation.
«Après votre adoption du projet de loi portant révision constitutionnelle, je voudrais vous transmettre les remerciements de Monsieur le président de la République et du gouvernement pour votre appui à ce projet qu'il a initié, en concrétisation des engagements pris devant le peuple, lequel a déjà été approuvé par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué M. Djerad, dans l'allocution de clôture, à l'adresse des membres
du conseil de la Nation, à l'issue de l'adoption dudit projet.
«Je ne manquerai pas, à cette occasion, de saluer le niveau du débat autour du contenu de cette loi et des observations et interrogations précieuses et édifiantes exprimées par les membres de l'APN lors des différentes étapes de son examen, dont j'ai eu l'honneur d'assister à une partie».
«Je ne manquerai pas également de renouveler à partir de cette tribune, l'expression de mes remerciements et de ma gratitude aux membres du comité d'experts chargé par le président de la République de présenter des propositions pour la révision constitutionnelle, pour l'immense travail et le grand effort fournis dans l'élaboration de ce projet de constitution, et à leur tête Ahmed Laraba et le professeur Walid Aggoune», a-t-il affirmé.
Le Premier ministre a également remercié «l'ensemble de la classe politique, les acteurs de la société civile, les experts, les cadres, les citoyens et les médias ayant participé à travers leur précieuse contribution au débat autour de ce projet».
Cette constitution «est un nouveau jalon que le président de la République a voulu en tant qu'amorce du processus d'édification d'une nouvelle République algérienne capable de faire face aux exigences du présent et aux défis à venir, un Etat capable aussi de tracer sa politique de développement socioéconomique à même de répondre aux aspirations du citoyen et de garantir la stabilité du pays, la cohésion sociale, la protection des droits et libertés et l'indépendance du pouvoir judiciaire», a-t-il soutenu.
Après avoir rappelé que cette constitution sera soumise le 1er novembre 2020 au référendum du Peuple, source de tout pouvoir, maitre de toute souveraineté, pour dire, en toute liberté, son dernier mot sur ce projet, il s'est dit convaincu que le peuple algérien, comme à son accoutumée, et à chaque étape cruciale de son histoire, plébiscitera ce projet qui répond à ses aspirations et espérances, exprimées, en toute sincérité, lors de son Hirak authentique béni, déclenché le 22 février 2019».
Pour le Premier ministre, la date du 1er novembre sera «un deuxième jalon historique témoignant de la volonté de notre peuple de relever tous les défis et de faire face à toutes les difficultés pour se libérer de toutes
les contraintes et édifier un Etat de droit, d'institutions, un Etat démocratique et social fidèle aux principes de la déclaration de novembre, un Etat dans lequel tous ses enfants participent à son édification, sans exclusion, ni distinction aucune, un Etat où tous ses enfants jouissent équitablement de ses richesses dans la cohésion et l'unité nationales».

M. D.



GHARDAÏA

Inquiétante recrudescence des vols de motos

UNE RECRUDESCENCE alarmante de vols de motos de grosses cylindrées a été constatée ces derniers jours au centre-ville de Ghardaïa, après une brève accalmie qui n'a duré que quelques semaines. Ces actes de délinquance ont conduit les forces de sécurité à redoubler d'efforts pour appréhender les voleurs.

Le 09 Septembre 2020, aux environs de 19h30 du soir, un habitant du quartier Belghanem, s'est vu subtiliser son précieux moyen de locomotion, alors qu'il l'avait garé et cadenassé devant son domicile. Pendant qu'il avait un œil sur sa moto et l'autre durant de brefs mots échangés avec ces proches à l'intérieur de chez-lui, sa moto lui avait été subtilisée. Il a failli s'évanouir de désespoir et de colère tant il constitue aussi un moyen de travail.

Les voisins présents sur les lieux lui font savoir que depuis presque un mois, pas moins d'une dizaine de bécanes avaient disparu, et ce, malgré la présence de caméras de surveillance dans certains endroits de la ville.

Les habitants de Ghardaïa énormément consternés se demandent comment ces voleurs bien organisés osent-ils commettre ces forfaits même dans des endroits de grande affluence (tribunal et locaux administratifs). D'ailleurs le même scenario se passe aussi aux portes de la daïra ou de l'APC avec une facilité déconcertante.

A peine une semaine avant ces faits, les services de la sureté de la wilaya de Ghardaïa ont pu récupérer une moto et arrêter en flagrant délit, son détrousseur âgé de 31 ans, suite à l'appel de son propriétaire au numéro vert (1548) mis à la disposition des citoyens.

Auparavant, le même sort a été réservé à un jeune qui s'est vu aussi subtiliser sa moto devant le tribunal de Ghardaïa sous les yeux d'une caméra installée à cet endroit précis.

Alors que localement les citoyens de Ghardaïa se disent hébétés d'entendre : «Tout est fait pour vanter un «tout va bien» malgré ces faits avérés et décevants qui viennent chaque jour empoisonner le quotidien d'honnêtes citoyens. Ces mêmes citoyens viennent nous prouver amèrement que sur le terrain il reste beaucoup à faire de la part des services de police tant que ces poignées de voyous-voleurs et de désœuvrés défiant les lois de la République n'auront pas été mises hors état de nuire et cela malgré les quelques efforts déployés par les services de sécurité de la wilaya et les affirmations des autorités locales se voulant rassurantes par l'installation de caméras de surveillance.

Certes que la ville de Ghardaïa, durant ce derniers temps, semble avoir perdu sa quiétude quant à cette recrudescence alarmante de ces vols à répétition de motos qui restent un point noir à élucider davantage par les services de police de la Ville.

De Ghardaïa, Aissa Hadj Daoud

GÉNÉRALISATION DU E-PAIEMENT

LES RECOMMANDATIONS DE L'APOCE

Le e-paiement devrait être généralisé d'ici au 31 décembre. Si du côté des commerçants l'on s'inquiète sur la disponibilité des équipements, notamment les TPE, pour les consommateurs la sécurité et l'efficacité des réseaux internet sont deux éléments importants pour adopter ce mode de paiement.



Selon Mustapha Zebdi, président de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), le consommateur ne fait pas confiance au paiement électronique, évoquant les échecs, notamment dans l'utilisation des cartes CCP. Dans une déclaration au *Jeune Indépendant*, il affirme qu'il est important de convaincre le consommateur sur la sécurité du système et l'efficacité du réseau internet pour garantir son l'adhésion à ce mode de paiement, que les pouvoirs publics envisagent de généraliser d'ici la fin de l'année. «Quand ces deux facteurs seront réunis, la sensibilisation du consommateur pour l'adoption de cette technique sera une mission facile pour l'association», précise Zebdi, qui souligne la nécessité de convaincre le client.

Cette doléance a été transmise au ministre du Commerce lors d'une réunion avec des représentants des associations de protection du consommateur, tenue, jeudi passé. Le ministre du Commerce a, selon Zebdi, rassuré le consommateur en affirmant que les instances chargées de la sécurité et du réseau ont donné leurs garanties sur ces deux volets, très importants, note-t-on, pour le fonctionnement de ce mode de paiement. Le premier responsable du département du Commerce a de ce fait appelé les représentants des associations à sensibiliser les consommateurs, quant à l'importance d'utiliser les terminaux de paiement électronique lors des transactions commerciales. Le ministre du Commerce qui a présidé cette réunion, regroupant des représentants des associations de protection du consommateur, a également passé en revue nombre de causes liées à la préservation de la santé et la protection du consommateur.

Kamal Rezig a aussi présenté le plan de travail de son département notamment le volet lié à la réorganisation des marchés et l'ouverture de centres commerciaux susceptibles de satisfaire les exigences du consommateur.

Il est question, dans le cadre de la réorganisation des marchés, de «traquer» tous ceux qui ne se conforment pas à la loi. «Ils sont nombreux ceux qui travaillent sans registre de commerce et sans factures», a précisé le président de l'Apoce, qui affirme que «tout doit fonctionner de manière juste et correcte pour l'opérateur et le consommateur». La moralisation de l'activité commerciale, le pouvoir d'achat des citoyens ont été aussi débattus lors de cette réunion, qualifiée de «fructueuse» par Zebdi, signalant le fait que l'Apoce est partenaire dans les ateliers ouverts au niveau du ministère. La question de plafonner la marge bénéficiaire de certains produits, principalement ceux de large consommation, a été aussi débattue.

Selon lui, l'on se dirige vers cette démarche, notamment pour les produits agricoles. Le ministre du Commerce a par ailleurs salué le rôle «crucial» qu'accomplissent les associations via des partenariats avec le secteur du Commerce ou des opérations de signalement, de sensibilisation et de conscientisation.

Lilia Aït Akli

PROCÈS DES FRÈRES KOUNINEF

De lourdes peines requises

LE PARQUET général du Tribunal de Sidi M'hamed à Alger a requis hier des peines allant de 10 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays à l'encontre des trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC dont ils sont propriétaires.

Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, placés depuis avril 2019 sous mandat de dépôt, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont «trafic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions», et «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics».

Leur sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger) est aussi impliquée dans l'affaire.

Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdelkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Keddour Ben Tahar, avec une amende de 8 millions de DA pour les quatre accusés. La peine la plus lourde a été requise contre Souad-Nour avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.

Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million de DA ont été requises à l'encontre de dix personnes également impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés.

Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à «plus de 260 milliards DA, dont 186 milliards de DA dus aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilèges obtenus par le même groupe». Le procès des frères Kouninef a repris, rappelle-t-on, samedi au Tribunal de Sidi M'hamed par l'audition des personnes morales.

Les personnes morales interrogées, qui sont des représentants juridiques de plusieurs filiales du groupe KouGC, ont dit «ignorer» les conditions dans lesquelles les marchés du groupe ont été obtenus. Elles ont affirmé aussi qu'»elles n'étaient pas au courant de l'existence et du montant des prêts octroyés à certaines filiales du groupe par le Fonds national de l'investissement et la Banque de l'agriculture et du Développement rural», tout comme des autres avantages obtenus dans le domaine de l'immobilier.

Le procès des Kouninef, ouvert mercredi dernier, a débuté par l'audition des principaux accusés, à savoir les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar. La journée du jeudi a été consacrée à l'audition, entre autres, des responsables centraux et régionaux, et autres gérants des filiales du groupe KouGC, chargées de la réalisation de plusieurs projets relevant du domaine industriel.

Ils étaient auditionnés principalement sur les «changements radicaux» constatés au niveau des clauses des marchés conclus et des contrats signés, dont la modification des coûts et des délais de réalisation des projets, comme ceux prévus dans les espaces industriels appartenant au groupe à Ain Oussara et Ksar El Boukhari.

S. O. Brahim

L'importance des lobbies sur l'économie et la politique des pays



Par Mohamed Gahche (*)



La stratégie des groupes de pression ou «les lobbies» consiste à influencer les politiques des pays et les peuples et peser de tout leur poids sur la sphère décisionnelle de sorte que la carte économique soit l'objectif à atteindre. Quelle qu'elle soit la composition, le rôle et l'influence, la finalité de tout lobby est de servir les groupes d'intérêt économique.

Etant donné que l'économie est le moteur et l'axe fondamentale du pouvoir et du contrôle des politiques des Etats, les pays forts s'en servent en tant qu'outil d'intimidation ou de menace, en coopération avec leurs alliances. Cela s'effectue par le biais de groupes de pression, les «lobbies spécialisés», organisations et organismes internationaux afin de collecter et recevoir de l'argent sous forme de contributions émanant des pays en développement, tout en gardant les décisions sous forme unilatérale et contrôlée par les pays puissants.

Les «lobbies» sont actifs sur la scène internationale. Ils utilisent la pression ou le chantage économique et politique pour défendre leurs intérêts. Ce sont des groupes influents dans différents pays du monde, en particulier dans les pays en développement.

Ces alliances, y compris celle agissant de manière légale et relève de la légitimité mondiale et du droit international, servent les intérêts des pays qui les parrainent. Mais il existe certains lobbies qui nourrissent des desseins illicites aux fins de contrôler et de dominer les pays en développement ou économiquement faibles pour servir les intérêts des pays puissants dans la seule perspective est de contrôler l'économie mondiale.

Les pays puissants recourent au financement et bénéficient indirectement de lobbies illégaux, afin d'échapper à la pression de l'opinion publique interne et externe, à la responsabilité morale et à la légitimité internationale envers les pays pauvres, ou économiquement faibles, dans le but de servir les intérêts économiques communs des pays puissants sans recourir à la force militaire.

Le rôle des lobbies dans le renforcement de la politique économique et de l'influence globale de l'Etat est important. D'autant plus que nous sommes régis par des relations internationales qui dépendent, dans leur activité, de l'interaction de ces groupes servant les intérêts de leurs pays.

L'Algérie possède des énergies humaines considérables aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les membres de notre communauté à l'étranger sont légalement présents dans tous les pays et continents. Ils représentent un grand atout. C'est une carte gagnante d'une énorme influence politique, économique et sociale. C'est cette communauté même qui en France, par exemple, peut déterminer le sort du prochain président français. Alors pourquoi ne pas tirer profit de cet extraordinaire avantage? Pour ce faire, il est nécessaire de mobiliser les compétences et les élites de notre communauté algériennes à l'étranger pour le compte de la patrie-mère et de ses intérêts politiques, économiques, sociaux et culturels, à l'image des pays qui ont compris le rôle de cet élément et l'ont exploité au mieux de leurs intérêts.

Au lieu de se plaindre de la fuite des cerveaux, il est devenu nécessaire pour l'Etat algérien de chercher à rassembler ses élites dispersées dans le monde notamment les compétences scientifiques, académiques, économiques ainsi que des experts dans tous les domaines sous l'égide du lobbying algérien à l'étranger.

Nous espérons nous servir de toutes les énergies de nos fils et amis de l'Algérie, et investir dans leurs compétences et savoir-faire dans des lobbies spécialisés tels que les lobbies académique, économique, touristique, le l technologique, culturel, de la santé, politique, de la sécurité.

ON CITERA ICI QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :

- Le classement des universités algériennes en bas des universités internationales n'est pas toujours correct. La raison en est dans l'absence de lobby académique algérien, qui travaille pour renforcer et échanger des connaissances, des expériences et des programmes d'éducation entre les universités algériennes et internationales. Rien ne justifie le fait de ne pas prêter attention aux lobbyistes universitaires. Sinon, comment expliquer le nombre remarquable d'Algériens issus d'universités algériennes qui ont percé à l'étranger et qui occupent les plus hauts postes souvent à la tête de pyramides des centres de recherche scientifique soit en tant que professeurs dans les grandes universités internationales, des dirigeants de grandes entreprises, des hommes politiques, et même des chefs d'entreprise.

- Le classement de l'Algérie dans le groupe des pays à risque sur le plan sécuritaire, en le qualifiant d'hostile et peu sur afin de faire fuir les touristes et les dissuader de s'y rendre, est une idée qu'essaient de nous imposer des lobbies ayant pour objectif de détruire le secteur du tourisme, en dépit du potentiel touristique avéré dont recèle l'Algérie. Notons à titre d'exemple que l'Algérie est l'un des rares pays à avoir quatre saisons durant la même période. Des lors, investir dans le lobby touristique et promouvoir le tourisme, en tant que richesse renouvelable pour les Algériens et les étrangers, est une politique incontournable dans notre nouvelle Algérie.

- Avoir soumis l'Algérie à la merci d'institutions monétaires internationales telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, tous deux sous le contrôle des Etats-Unis d'Amérique et de ses alliés, a conduit à la noyer dans la dette et lui imposé des mesures de restructuration de son économie en ligne avec la politique des pays puissants. L'Algérie s'était retrouvée ainsi dépendante d'eux économiquement, politiquement, financièrement et technologiquement.

L'absence du lobby culturel algérien a donné l'occasion à nos voisins marocains à s'accaparer de nos richesses culturelles et de notre patrimoine, en s'attribuant la musique «RAI» en l'adossant à leur patrimoine culturel à l'UNESCO, provoquant, au demeurant, un litige sur la nationalité de cette musique ancestrale algérienne. Comment pouvons-nous aussi partager notre incomparable label «Deglet Nour» avec Tunisie ? Il y a, en toute évidence, des lobbies qui visent à détruire l'Algérie, à la réduire à néant et à retarder son progrès, ce qui explique :

- L'absence de grands hôpitaux haut de gamme en dépit de l'aisance financière qui était dans notre trésorerie.

- L'échec du secteur bancaire à se développer pour limiter les flux d'investissements étrangers vers l'Algérie, ce qui a induit à l'importation de cultures et produits agricoles dans un pays agricole qui aurait dû être à la pointe du monde dans l'importation de lait, de blé et d'autres, jusqu'à ce qu'il nous vienne à l'esprit que notre économie reposait uniquement sur les importations. Nous importons tout et détruisons ce qui est un produit local.

Le groupe de pression (lobby) qui sert les intérêts de l'Algérie, que ce soit de notre communauté à l'étranger ou des amis, fera pencher la balance des pouvoirs en faveur de l'Algérie aux dépens de nombreux Etats majeurs. Les relations entre les pays sont dictées par des groupes de pression qui servent l'intérêt de leurs organisateurs et de leurs clients. Même s'ils disposent suffisamment d'argent, il se peut que des pays ne soient pas en mesure d'acheter un vaccin Covid-19 qui pourrait être produit à l'avenir au sein d'un groupe limité de pays développés. Les relations et les groupes de pression déterminent les pays amis et ceux éligibles pour acquérir le vaccin. L'argent peut s'avérer inutile sans des relations nouées par les lobbies.

*** Economiste et ancien député de la communauté algérienne à l'étranger**

TURQUIE

Erdogan avertit Emmanuel Macron de ne pas «chercher querelle»

La tension continue de monter entre les deux pays à propos de la situation en Méditerranée orientale. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a averti hier son homologue français Emmanuel Macron de «ne pas chercher querelle à la Turquie» alors que la tension monte entre les deux pays à propos de la situation en Méditerranée orientale.



«Ne cherchez pas querelle au peuple turc, ne cherchez pas querelle à la Turquie», a lancé Recep Tayyip Erdogan dans un discours télévisé à Istanbul, en référence aux sévères critiques émises par Emmanuel Macron envers Ankara dans le cadre du conflit entre la Turquie et la Grèce à propos de la prospection pétrolière en Méditerranée.

Tandis que la tension monte entre la France et la Turquie à propos de la situation en Méditerranée orientale, lors de son discours télévisé ce 12 septembre, le Président turc a recommandé à Macron de ne pas chercher la Turquie suite aux critiques françaises.

En réaction aux critiques françaises, Recep Tayyip Erdogan a prévenu ce samedi 12 septembre lors d'un discours télévisé Emmanuel Macron de ne pas chercher la Turquie.

«Ne cherchez pas querelle au peuple turc, ne cherchez pas querelle à la Turquie», a lancé M.Erdogan dans un discours télévisé à Istanbul, en référence aux sévères critiques émises par M.Macron envers Ankara dans le cadre du conflit entre la Turquie et la Grèce à propos de la prospection pétrolière en Méditerranée, informe l'AFP.

Par la suite, le Président turc a fait allusion aux déclarations du Président français qui avait affirmé qu'il n'avait pas de problème avec le peuple turc, mais avec Erdogan. Alors, s'adressant ce samedi au Président français, Recep Tayyip Erdogan a martelé qu'il allait avoir encore plus de problèmes avec lui.

Plus tôt, le ministère turc des Affaires étrangères, suite aux attaques du Président français, avait déclaré qu'il estimait cela comme l'expression d'un mécontentement face à la mise en échec par Ankara de ses projets en matière de politique internationale. La Turquie «n'est plus un partenaire» en Méditerranée orientale Le 10 septembre, lors d'une conférence de presse à Ajaccio avant le 7e sommet des pays du sud de l'UE, Emmanuel Macron a évoqué les tensions en Méditerranée orientale entre la Turquie et la Grèce.

Il a déclaré que la Turquie «n'est plus un partenaire» en Méditerranée orientale et a appelé l'Europe à porter «une voix plus unie et plus claire» face à la Turquie.

Dans le cadre de tensions croissantes entre la Turquie et la Grèce en Méditerranée, où les recherches d'hydrocarbures menées unilatéralement par Ankara ont provoqué de vives tensions, la France a averti le gouvernement turc que la Méditerranée orientale ne pouvait pas constituer «un terrain de jeu» pour assouvir des «ambitions» nationales.

Dans une interview à Paris Match, le Président français avait précédemment affirmé que la politique menée par Recep Tayyip Erdogan était «une politique expansionniste qui mêl[ait] nationalisme et islamisme, qui n'[était] pas compatible avec les intérêts européens» et était un «facteur de déstabilisation».

R. I.

INCENDIES AUX ÉTATS-UNIS

La terrible angoisse des habitants qui refusent de quitter leurs maisons

JE N'AI PAS l'impression que le feu vienne de ce côté. Je suis ici depuis toujours et je ne bougerai pas, assure James Hancock, 52 ans, qui a refusé de quitter sa réserve indienne malgré les violents incendies qui ravagent la zone depuis plusieurs jours.

Son épouse, Eleonore Davis, avait bien quitté les lieux avec leurs enfants et petits-enfants lorsque le terrible Creek Fire s'était approché en début de semaine. Mais elle s'est dépêchée de revenir, seule, dans la réserve avant que les secours ne bloquent la route qui monte dans les collines de la forêt nationale de Fresno, dans le centre de la Californie.

Le Creek Fire a déjà parcouru plus de 70 000 hectares et n'était contenu vendredi qu'à hauteur de 6 %, mais il a jusqu'à présent épargné la réserve de Cold Springs Rancheria, où James Hancock vit depuis l'enfance.

Dans cette petite communauté, la vie semble être figée, avec pour seule activité celle d'une paire de chiens noirs qui errent sans but, éternuant parfois sous l'effet de l'épaisse et âcre fumée qui enveloppe les rues.

La fumée est réellement la seule chose qui gêne James et Eleonore. L'électricité a été coupée pour éviter que la rupture de lignes à haute tension ne provoque de nouveaux foyers, ce qui signifie que le couple vit sans lumière et sans eau, puisée à l'aide d'une pompe électrique. Mais il semble s'en accommoder aisément. Nous avons grandi sans électricité, nous savons ce que c'est , explique Eleonore Davis, 62 ans, port altier et cheveux très noirs. Les ancêtres n'avaient rien de tout ça et ils se portaient bien , abonde James.

Au total, quelque 44 familles ont pour l'instant décidé de rester dans cette communauté autochtone malgré les consignes des autorités. Prudent, Ronald Bugskin, 50 ans, est en train de charger dans une remorque sa moto, une tronçonneuse et d'autres biens essentiels au cas où un départ précipité s'impose. J'espère que je n'aurai pas à partir , insiste-t-il toutefois.

Les maisons déjà évacuées sont signalées par un papier jaune apposé à côté d'une grosse croix noire. Celle de James Hancock arbore un papier rouge, signe qu'il a refusé l'évacuation.

Un tel refus l'expose théoriquement à des poursuites judiciaires, mais il n'y croit guère. La police est venue, m'a parlé des procédures d'évacuation. Ils viennent de temps en temps car ils ont reçu des alertes au sujet de pillages, raison de plus selon lui pour rester.

DES MILLIERS DE FAMILLES ONT ÉTÉ DÉPLACÉES.

Un pick-up blanc du conseil tribal passe de maison en maison pour distribuer de l'eau et échanger des nouvelles. Selon les dernières informations, les pompiers ont débroussaillé une partie de la montagne pour empêcher les flammes de se propager jusqu'à la partie habitée de la réserve.

Daniel Ramey, porte-parole des secours déployés sur le Creek Fire dit avoir bien conscience que c'est frustrant et pas marrant de devoir évacuer. Mais nous incitons toujours les gens à partir s'ils se trouvent dans une zone d'urgence. Tant qu'un feu n'est pas contenu totalement, il peut changer de direction, insiste-t-il.

James Hancock et son épouse ne sont pas des trompe-la-mort inconscients. Tous deux se souviennent avoir assisté à de gigantesques incendies lorsqu'ils étaient enfants, mais pas comme celui-ci, relève Eleonore. J'ai eu très peur lorsque j'ai vu les reflets du feu sur la montagne, c'était très effrayant , reconnaît-elle.

Même s'ils ont préparé chacun un sac à dos en cas d'urgence, ils n'envisagent pas de partir dans l'immédiat et prennent leur mal en patience, assis sous leur porche, contemplant les cendres qui tombent comme des flocons de neige sombre. R. I.

RÉCIPROCITÉ

Pékin annonce des restrictions pour les diplomates américains

ŒIL POUR œil, dent pour dent. Après la décision prise par Washington d'imposer au corps diplomatique chinois des restrictions, la Chine a décidé de riposter. Le pays a annoncé vendredi l'imposition de mesures contraignantes aux diplomates américains présents dans le pays, y compris à Hong Kong, « au nom de la réciprocité ».

Pékin n'a pas précisé la nature de ces contraintes. Mais Washington a imposé récemment aux diplomates chinois des mesures comme l'obligation de demander une autorisation pour se rendre dans des universités ou rencontrer des élus locaux.

Les événements culturels réunissant plus de 50 personnes, organisés par les missions diplomatiques chinoises en dehors de leurs bâtiments officiels aux Etats-Unis, doivent par ailleurs désormais également recevoir un feu vert des autorités américaines. L'administration Trump a indiqué avoir pris ces mesures car ses diplomates sont victimes en Chine de restrictions d'accès à des personnes utiles à la compréhension des enjeux locaux.

« Ces agissements américains ont gravement enfreint le droit international et les normes fondamentales des relations internationales », a dénoncé vendredi soir dans un communiqué Zhao Lijian, un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

« La Chine a récemment publié une note diplomatique imposant, au nom de la réciprocité, des restrictions aux activités des ambassades et consulats américains en Chine, y compris du consulat américain à Hong Kong et de son personnel. »

Cette décision intervient sur fond de vive détérioration des relations entre la Chine et les Etats-Unis, rivaux dans les sphères économique et technologique et opposés sur une multitude de sujets (Hong Kong, droits de l'Homme, technologies, crise du coronavirus notamment).

« Nous exhortons une fois de plus les Etats-Unis à corriger immédiatement leur erreur et à supprimer les restrictions déraisonnables imposées aux activités de l'ambassade de Chine et de son personnel basé aux États-Unis », a poursuivi Zhao Lijian. « La Chine répondra avec réciprocité aux (prochaines) actions des États-Unis. »

Cette confrontation entre les deux premières puissances mondiales a pris en juillet des allures de nouvelle Guerre froide avec la fermeture forcée à Houston du consulat de Chine, sur fond d'accusations d'espionnage. La Chine a riposté en ordonnant à quelques jours d'intervalle au consulat des Etats-Unis de Chengdu (sud-ouest) de fermer à son tour.

R. I.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Abderrahmane Hammad nouveau président

Abderrahmane Hammad est le 14e président du Comité olympique et sportif algérien (COA). Médaillé de bronze aux JO 2000 de Sydney (Australie), le sauteur en hauteur a été élu à la tête du COA ce samedi à l'issue de l'Assemblée générale élective (AGE).

Alors qu'ils étaient trois en course pour la présidence du COA, les membres de l'Assemblée générale ont porté leur choix sur l'ancien sauteur en hauteur. Le nouveau patron du COA a récolté 105 voix, soit 60 voix des fédérations olympiques qui possèdent chacune quatre voix et 45 voix des fédérations non olympiques qui possèdent une seule voix chacune.

De son côté, Mabrouk Kerboua a récolté 32 voix (24 voix des fédérations olympiques), alors que Soumia Fergani a récolté 5 voix (4 voix des fédérations olympiques).

Pour sa part, le quatrième candidat, à savoir, Sid-Ali Lebib a décidé de se retirer de la course juste avant le début des travaux. Dans lettre adressée au secrétariat général du COA, l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports et ex-président du COA a expliqué que sa démarche a été motivée par l'absence des conditions sanitaires. Ce dernier a d'ailleurs demandé vendredi soir le report d l'AGE pour les mêmes raisons.

« Mon élection va m'encourager à œuvrer davantage en faveur du sport algérien et du mouvement sportif national », a déclaré Hammad juste après l'annonce des résultats du vote. « Notre mission première sera de prendre en charge les athlètes qualifiés pour échéances internationales, dont les Jeux Olympiques de Tokyo (JO 2021) », a-t-il ajouté.

2e vice-président du temps de l'ancien patron du COA, Mustapha Berraf, démissionnaire, M. Hammad s'était engagé égalemùent à ramener la cohésion et la stabilité à notre instance olympique qui a traversé dernièrement des moments difficiles. Abderrahmane Hammad devra gérer le reste du mandat olympique, qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques (JO 2021) de Tokyo, avant l'organisation d'une nouvelle élection afin d'élire un nouveau président.

À noter enfin que les travaux de l'AG élective du COA se sont déroulés en présence de 80 membres sur les 90 que compte l'assemblée générale dont 22 fédérations olympiques.

R. S.



BLIDA

Plusieurs opérations pour le réaménagement du stade Mustapha Tchaker

LE STADE «Mustapha Tchaker» de Blida connait actuellement plusieurs opérations de réaménagement visant l'amélioration de l'image de cette structure sportive qui a longtemps été témoin des victoires de la sélection nationale algérienne de football, a-t-on appris auprès du directeur de ce complexe olympique, Kamel Naceri.

Dans un entretien avec l'APS, M. Naceri a fait part du lancement dernièrement de travaux de réhabilitation et de réaménagement au profit du stade Tchaker, qui se poursuivront jusqu'à mars prochain, a-t-il dit.

Les travaux consistent notamment en la réfection de la pelouse naturelle du stade, le réaménagement des vestiaires, de la salle de presse, des couloirs des joueurs, et des commodités annexes, outre l'installation de portails électroniques et la réfection de l'espace d'hebergement des équipes sportives. Une enveloppe de 10 millions de DA a été allouée à ce projet dans le cadre du Fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, en vue de rendre ce complexe sportif digne de la réputation des champions d'Afrique de football, a ajouté le même responsable. Selon M.Naceri, l'enveloppe financière a été notamment destinée à la rénovation de la pelouse du stade, qui n'a pas été refaite depuis une dizaine d'années. La rénovation de la pelouse se fera en coordination avec l'équipe technique du complexe sportif Mohamed Boudiaf d'Alger et l'assistance de l'équipe du Centre technique national (CTN) de la Fédération algérienne de football (FAF).

Les travaux vont actuellement bon train, selon le constat fait sur place par l'APS. Une nouvelle technique de pose de gazon y est prévue dans les prochains jours. Elle consiste en l'utilisation d'une terre sableuse ramenée de la wilaya d'Oued Souf.

«La pelouse sera fin prête à la fin janvier 2021 et sera conforme aux normes internationales en vigueur. Nous œuvrons d'arrache-pied pour répondre aux aspirations de la sélection nationale «, a-t-il dit.

Et d'ajouter : «actuellement nous travaillons sans pression, notamment depuis le transfert de la rencontre de l'équipe nationale avec son homologue du Zimbabwe, prévue le 9 novembre, vers le complexe du 5 juillet».

Les autres travaux en cours visent le réaménagement et la modernisation de la salle de presse, des vestiaires et des salles d'eau, de manière à les mettre à niveau avec la réputation des champions d'Afrique, a observé M. Kamel Naceri. A cela s'ajoute la dotation du stade d'équipements de pointe, tels que des alarmes, la réalisation de passages et couloirs pour l'accès aux vestiaires des équipes sportives, des travaux d'embellissement et d'aménagement de petites surfaces vertes derrière la surface du gardien du but, en vue d'éviter que la gazon ne soit envahi de mauvaises herbes, et la réparation des systèmes d'évacuation et d'irrigation. Une autre dotation de huit millions de DA a été affectée à la réparation du vieux camp des équipes sportives, situé sous les gradins englobant 35 chambres dotées d'équipements modernes, a ajouté M.Naceri, relevant que l'accueil des équipes sportives qui viendront se préparer à Blida «va assurer des entrées financières au complexe «Tchaker».

DES PORTAILS ÉLECTRONIQUES POUR ORGANISER L'ENTRÉE DE SUPPORTERS

Un avis d'appel d'offres a été lancé, dernièrement pour l'installation de portails électroniques, en perspective de vente de billets électroniques aux supporters.L'opération, qui a vu la participation d'un nombre appréciable d'entreprises spécialisées, a abouti à la désignation de deux entreprises dont une sera sélectionnée prochainement, après inspection de ses équipements par la commission technique de la wilaya en charge du contrôle de la conformité du matériel aux normes mondiales en vigueur, selon les explications de M.Naceri. Le projet a été doté d'une enveloppe de 50 millions de DA, a-t-il précisé.Sur un autre plan, le même responsable a fait part de la destination d'une enveloppe de 400 millions de DA au profit du complexe Tchaker, dans le cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations des locaux (CHAN), prévue initialement en Algérie pour 2022, avant que la Confédération africaine de football (CAF) ne décide hier jeudi, son report à janvier 2023. Selon le même responsable, un bureau d'études s'attelle actuellement à l'élaboration d'un cahier de charges pour réaliser de nombreuses opérations, dont des vestiaires, une tribune d'honneur et l'arrachage des cadres en fer pour leur remplacement par d'autres aux normes internationales, en consultation avec le ministère de la Jeunesse des Sports et de la FAF. Le stade Tchaker a été désigné avec quatre autres stades (Annaba, Constantine, le 5 juillet et Oran) pour abriter cette compétition continentale.M.Naceri a invité la société de Blida et l'ensemble des entreprises économiques à contribuer au succès de cette fête africaine, attendue pour 2023. Il a également exprimé la disponibilité de ses services à l'accueil des supporters de l'USMB et de toutes les équipes locales dans l'antre de Tchaker .»Nous souhaitons la bienvenue aux supporters et à leurs équipes, pour tous les derbies locaux de l'USMB, Amel Labaâ, Widad Boufarik, et nous sommes au service du sport «, a déclaré M.Naceri.

R. S.

PREMIER LEAGUE

Des enjeux à tous les niveaux pour cette nouvelle saison 2020/2021



Champion d'Angleterre pour la première fois en 30 ans la saison dernière, Liverpool essayera de conserver son titre. Figurant dans les favoris, les Reds ont su garder un effectif qui a prouvé sa valeur depuis quelques années et met davantage en valeur les jeunes à l'image de Neco Williams et Curtis Jones qui sont amenés à jouer plus cette saison. Sinon peu de mouvements sont à noter avec les départs de Dejan Lovren, Adam Lallana et Nathaniel Clyne. Konstantinos Tsimikas est arrivé en provenance de l'Olympiakos. Le départ de Georginio Wijnaldum pour le FC Barcelone est en bonne voie, mais Thiago Alcantara pourrait arriver du Bayern Munich. Le plus important pour Jürgen Klopp - qui conserve un groupe de qualité - sera surtout de garder la motivation au sein d'une équipe qui a gagné la Premier League et la Ligue des Champions sur les deux dernières saisons. Si Liverpool a été sacré champion, Manchester City est tombé de son trône la saison dernière après deux sacres de rang. Un échec qui devra être oublié lors de l'exercice 2020/2021. Et pour répondre aux attentes, Manchester City a fait des efforts. Si Leroy Sané, David Silva et Claudio Bravo ont quitté le club anglais, les Sky Blues ont ramené plusieurs éléments intéressants.

Si Lionel Messi n'arrivera pas en Angleterre, le club mancunien a accueilli Nathan Aké en provenance de Bournemouth pour renforcer la défense et l'ailier espagnol de Valence Ferran Torres. Le défenseur central napolitain Kalidou Koulibaly pourrait aussi suivre afin de renforcer une arrière-garde trop friable cette saison. Si Pep Guardiola retrouve un équilibre défensif comme lors des précédentes saisons, Manchester City sera clairement capable de soulever le titre. Un peu derrière les deux grands, Chelsea a de moins en moins à rougir. Intéressants la saison dernière sous les ordres de Frank Lampard, les Blues ont cependant beaucoup souffert à domicile et ont rencontré de gros problèmes défensifs. Pour y remédier, Thiago Silva (ex-PSG), Ben Chilwell (ex-Leicester) et Malang Sarr (ex-OGC Nice) sont arrivés tandis que le Rennais Édouard Mendy pourrait débarquer contre 20 millions d'euros. Sur le plan offensif, trois gros renforts apporteront sûrement leur lot de buts, à savoir Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam), Timo Werner (RB Leipzig) et Kai Havertz (Bayer Leverkusen). Le principal doute qui entoure le club londonien, c'est la faculté à vite intégrer ses recrues.

LA COURSE À L'EUROPE

Pouvant aussi se présenter comme un candidat pour le titre en cas de bon début de saison, Manchester United semble néanmoins légèrement derrière les trois gros. Dotés d'une belle force de frappe avec Anthony Martial, Marcus Rashford et Mason Greenwood dans le secteur offensif, les Red Devils peuvent aussi s'avancer confiants au milieu de terrain avec Bruno Fernandes, Paul Pogba, Nemanja Matic, Donny van de Beek ou encore Fred. Si le recrutement d'un Jadon Sancho apporterait encore plus de puissance au club mancunien, les limites sont plutôt défensives avec le frêle Brandon Williams ou Luke Shaw côté gauche et une charnière Maguire-Lindelöf solide, mais qui manque d'un véritable patron. Cinquième l'an passé, Leicester a réalisé une saison folle avant de craquer dans la dernière ligne droite et de manquer la qualification en Ligue des Champions. Avec un effectif assez identique mis à part le départ de Ben Chilwell à Chelsea et l'arrivée de Timothy Castagne en provenance de l'Atalanta, les Foxes risquent bien d'être au rendez-vous. Une seconde qualification européenne de rang n'aurait rien d'ubuesque bien au contraire. Cependant, la concurrence risque d'être relevée avec notamment Arsenal. Vainqueur de la FA Cup, le club coaché par Mikel Arteta semble avoir trouvé la bonne formule et a renforcé sa défense avec les arrivées définitives de Pablo Mari, Cedric Soares et William Saliba ainsi que le transfert de Gabriel. Willian offre lui une solution supplémentaire en attaque, en attendant un nouveau prêt de Dani Ceballos. Si la mayonnaise continue de prendre, Arsenal sera dans la course à l'Europe et peut-être même à la Ligue des Champions.

Pas qualifié en Ligue des Champions suite à sa sixième place de l'an passé, Tottenham va pouvoir s'appuyer sur ses stars Harry Kane et Heung-min Son qui ont connu des pépins physiques l'an passé. Malgré le départ de Jan Vertonghen, qui n'a pas été remplacé en défense, les Spurs ont apporté quelques touches avec la venue du latéral droit irlandais Matt Doherty (Wolverhampton), le milieu danois Pierre-Emile Hojbjerg (Southampton) et le vétéran anglais Joe Hart (Burnley) en doublure ou numéro 3. Des ajouts utiles qui vont élargir le groupe du club londonien pour la saison prochaine. Surtout que les recrues hivernales Gedson Fernandes et Steven Bergwijn seront davantage adaptées au jeu de Tottenham. Septième comme l'an passé, mais absent de la Ligue Europa, Wolverhampton tentera de retrouver l'Europe. L'effectif reste de grande qualité, surtout si le buteur mexicain Raul Jimenez reste en place tout comme l'ailier Adama Traoré. Avec sa colonie portugaise (Pedro Neto, Daniel Podence, Diogo Jota, João Moutinho, Ruben Neves, Ruben Vinagre ...) qui s'est agrandie avec l'arrivée de Fabio Silva (18 ans), venu contre 40 millions d'euros du FC Porto, ainsi que l'ajout de Fernando Marçal, les Wolves misent sur la continuité. Cela fonctionne parfaitement depuis deux ans. Douzième la saison passée, Everton a mis les moyens pour satisfaire son coach Carlo Ancelotti en renforçant son milieu de terrain assez nettement avec les arrivées d'Allan (Napoli), James Rodriguez (Napoli) et Abdoulaye Doucouré (Watford). Sans bouleverser totalement son groupe, le coach italien va pouvoir travailler sereinement et tentera de qualifier Everton en Coupe d'Europe.

LES OUTSIDERS

Surprise de la dernière saison de Premier League, Sheffield United tentera encore d'animer les débats. Les Blades, qui avaient terminé neuvièmes, tenteront encore de s'intercaler dans le top 10, même si l'objectif reste le maintien. Si Dean Henderson (Manchester United) est parti, il a été bien remplacé par Aaron Ramsdale, révélation du côté de Bournemouth. Les arrivées de Max Lowe, Jayden Bogle, Ethan Ampadu et Oliver Burke offriront plus de solutions à Chris Wilder cette saison. Après vécu sa première saison complète à Southampton, Ralph Hasenhüttl accélère son projet. L'ancien coach du RB Leipzig peut compter sur les renforts de Kyle Walker-Peters et de Mohamed Salisu pour renforcer son arrière-garde. Onzièmes l'an passé, les Saints essayeront cette fois de se hisser dans le top 10.

Objectif équivalent pour Newcastle, qui n'a pas été racheté par l'Arabie Saoudite. Actifs, les Magpies ont bien composé les manques avec des joueurs offensifs habitués à la Premier League, comme Callum Wilson et Ryan Fraser ainsi que le jeune espoir Jamal Lewis au poste de latéral gauche. L'arrivée de Jeff Hendrick vient aussi renforcer le groupe. Souvent ambitieux, mais habitué à déchanter, West Ham n'a pas encore fait de folie sur le mercato, mais dispose de belles individualités dans l'équipe. Peut-être que le fait de ne pas chambouler le groupe permettra aux Hammers d'atteindre leur vrai potentiel. Promu mené par Marcelo Bielsa, Leeds United semble avoir les moyens de faire de belles choses. Avec un collectif solide renforcé par les arrivées de Robin Koch et Rodrigo tout en attendant Rodrigo De Paul, annoncé avec assistance en provenance de l'Udinese, les Peacocks seront à suivre. Attention cependant à ne pas louper le coche et se retrouver à jouer le maintien malgré de gros investissements.

LA COURSE AU MAINTIEN

Les clubs promis à lutter pour le maintien peuvent espérer plus avec un bon départ, mais concrètement, il sera difficile pour eux de se retrouver dans le top 10. Néanmoins, Burnley et Crystal Palace peuvent s'avancer confiants. Sans grandes individualités, les premiers ont terminé 10es la saison dernière et se maintiennent souvent avec de la marge. Ils ont gardé la même colonne vertébrale et ont conservé leur coach Sean Dyche. Les seconds vont également pouvoir s'appuyer sur un groupe assez similaire avec le renfort du milieu offensif anglais Eberechi Eze. Le maintien a de bonnes chances d'être obtenu, mais ce sera compliqué d'atteindre le top 10. Derrière, les quatre autres équipes semblent un peu moins fortes même si elles peuvent déjouer les pronostics. Souvent promis à la relégation depuis sa montée en 2017, Brighton & Hove Albion va vivre une quatrième année de suite en Premier League. Les Seagulls ont perdu l'Australien Aaron Mooy, mais ont recruté le joueur de l'Ajax Amsterdam Joël Veltman. Devant souvent s'accrocher jusqu'au bout, le club de Neal Maupay aura du mal à espérer mieux que le maintien.

Passé tout proche de la relégation la saison dernière, Aston Villa espère se donner plus d'air cette année. Le club basé à Birmingham pourra compter sur un effectif bien moins bouleversé qu'à l'été 2019 et aussi sur les arrivés d'Ollie Watkins (avant-centre, Brentford) et Matty Cash (latéral droit, Nottingham Forrest) contre 30,8 et 15,75 millions d'euros pour compenser les manques à leurs postes respectifs. Promu, West Bromwich Albion devra tenter de rester dans l'élite après l'avoir quitté en 2018. Porté par Matheus Pereira, Kamil Grosicki ou encore Charlie Austin, WBA s'avance avec un effectif qui semble limité, mais dont le collectif semble uni. Il faudra bien cela pour se maintenir. Fulham a un peu plus de garanties avec l'arrivée de Mario Lemina. Anthony Knockaert est resté après son prêt tandis que le buteur Aleksandar Mitrovic sera essentiel en vue du maintien. Contrairement à 2018, où le club londonien avait dépensé 116,5 millions d'euros pour descendre en Championship, ce mercato est moins claquant, mais davantage basé sur la continuité.

R. S.

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau d'immigration clandestine

UN RÉSEAU spécialisé dans l'immigration clandestine par voie maritime a été démantelé au courant de la semaine, par les services de la police judiciaire de Tigzirt, au Nord de Tizi-Ouzou, a indiqué avant-hier, un communiqué de la sûreté de wilaya.
La bande de malfrats démantelée après un travail de recherche et d'investigation, était constituée de 05 personnes âgés de 25 à 40 ans originaires des wilayas de Tizi-Ouzou et Boumerdès, et compte parmi elle deux repris de justice, a précisé le communiqué.
Lors de cette opération, deux véhicules touristiques ont été saisies de même qu'un véhicule utilitaire utilisés pour le transport des candidats à l'émigration et des moyens et objets destinés à cette fin, ainsi que des téléphones portables utilisés pour les échanges de communications entre les membres de la bande, est-il ajouté.
Présentés jeudi au parquet de Tigzirt, quatre d'entre eux ont été mis en détention préventive pour association de malfaiteurs en vue de commettre un délit de trafic de migrants et le 5ème a été placé sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté de même source.
Pour rappel, la dernière tentative d'immigration clandestine à partir des côtes de Tizi-Ouzou, remonte au début décembre 2018 lorsque cinq personnes ont été sauvées par les garde-côtes après le chavirage de leur embarcation au large de Tigzirt.
R.R

TISSEMSILT

Coup d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran

LE COUP d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran a été donné hier, à partir de Tissemsilt, a-t-on appris auprès de la Direction de cet établissement.
Cette manifestation, organisée par le centre culturel islamique de Tissemsilt, comprend le lancement, à travers la page officielle et le site électronique de cette institution cultuelle, d'un atelier pour l'apprentissage du Coran et ses dispositions au profit des jeunes encadrés par des instructeurs bénévoles du Livre saint, a-t-on expliqué.
Les jeunes apprenants pourront, lors de cette manifestation d'une durée de 15 jours, s'abreuver de connaissances à travers une série d'ouvrages de « tafasir » du Saint Coran et du Hadithe mis entre leurs mains, mais aussi avoir certaines notions sur les savants de l'Algérie et l'histoire des zaouïas du pays grâce à une bibliothèque numérique.
Le programme comprend également des concours du meilleur enfant et celui du meilleur jeune récitant du Coran, ainsi que du meilleur chant religieux, a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les travaux des participants seront réceptionnés via Internet.
Les vidéos des conférences à présenter par des cadres de la Direction des affaires religieuses et des waqfs et des imams des mosquées du chef-lieu de la wilaya seront diffusées sur Internet. Les conférenciers aborderont des thèmes inhérents aux « bienfaits de la célébration de la nouvelle année de l'Hégire et de l'Achoura », ainsi que « les bienfaits de l'apprentissage du saint Coran. »
R.R

GHARDAÏA

Une cinquantaine de projets dégelés dans la wilaya

Quarante-neuf opérations de développement antérieurement gelées ont été relancées à travers les treize communes de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.



Ces opérations concernent 15 projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports, six du secteur de l'agriculture, de celui du commerce, cinq pour chacun des secteurs de la culture et de l'Habitat, quatre de l'énergie, trois des collectivités locales et deux pour chacun des secteurs des travaux publics et de l'investissement et une pour les équipements publics, a détaillé le wali de Ghardaia, Boualem Amrani.
La levée de gel intervient à la suite d'une argumentation élaborée par les autorités de la wilaya de Ghardaïa sur l'importance et la spécificité de ces projets ainsi que leur impact positif sur la population, conformément aux instructions des pouvoirs publics, a-t-il souligné.
Les projets concernés, et qui avaient été gelés pour des raisons financières, ont trait à l'étude, le suivi et la réalisation de treize stades de proximité en gazon synthétique dans les communes de Seb-seb,
Mansoura, Hassi-Lefhel, Daya Ben Dahoua, Métlili, El-Menea, Bounoura et Zelfana (1), Berriane (2) et Ghardaia (3), ainsi que la réhabilitation de trois piscines (Ghardaia, Seb-Seb et Berriane), et la réalisation avec équipement d'une nouvelle piscine à Bounoura, a précisé M. Amrani.
Elle a également touché l'aménagement et la préservation des parcours sahariens, le développement des oasis et la culture oasienne de la wilaya ainsi que l'étude, suivi et réalisation de six marchés couverts à Berriane, El-Menea, Ghardaia(Oued-Nechou), Zelfana, Métlili et Bounoura, a-t-il ajouté.
La levée de gel a ciblé aussi le secteur du logement avec la réalisation de 1.000 nouvelles unités de logements publics locatifs (LPL), la réhabilitation de l'habitat précaire et les logements traditionnels des ksour, ainsi que la réhabilitation du patrimoine ancestral religieux notamment les mosquées et l'irrigation (système de partage des eaux et séguias). La réalisation de dix salles de lectures publiques de proximité avec équipement sont également prévues à travers les communes de la wilaya. Les études de réalisation et le choix des assiettes foncières devant accueillir ces projets ont déjà été effectués ce qui va permettre de lancer leurs chantiers dans les plus brefs délais, a-t-il assuré.
Selon le chef de l'exécutif de la wilaya, la levée du gel concerne également les équipements publics sécuritaires notamment l'étude, la réalisation et l'équipement de sept nouveaux sièges de sureté urbaine à Ghardaia (Oued-Nechou), Ghardaïa-Ouest, Métlili-Djadida, Guerrara, Zelfana, El-Menea, Hassi El-Gara ainsi que l'acquisition et l'installation dans les communes de Berriane, Métlili et El-Atteuf d'un réseau d'éclairage public en énergie solaire.
S'agissant des projets des secteurs de l'énergie et de l'industrie qui ont bénéficié de la levée du gel, ils concernent la délocalisation des lignes de haute tension dans les quartiers urbanisés de Bouhraoua et la Zone des sciences (Bounoura) ainsi que l'étude, le suivi et la réalisation d'une zone d'activité à El-Menea et une mini-zone à Guerrara.
L'étude du dédoublement de la RN-1 entre le carrefour de croisement de la RN1/ RN49 vers El-Menea sur une distance de 260 km et l'étude de renforcement, modernisation et extension du réseau routier de la wilaya ont également bénéficié du dégel, a fait savoir le wali. Ces projets « à très forte valeur ajoutée » permettent une relance du développement économique dans la région, la création de nombreux emplois pour les jeunes et la satisfaction des aspirations de la population, a-t-il relevé.
Un investissement de près de 11 milliards DA a été mobilisé pour concrétiser ces projets visant l'amélioration du cadre de vie de la population de la wilaya.
R. R.

TINDOUF

Plusieurs actions pour la préservation de l'arganier

UNE SÉRIE de mesures et d'actions visant la préservation de l'arganier et l'extension des superficies consacrées à cette espèce arboricole a été lancée dans la wilaya de Tindouf par la conservation des forêts dans le cadre de la préservation et de la valorisation de cet arbre endémique, a-t-on appris hier, des responsables de la Conservation des Forêts. Des suggestions ont été adressées par les services des forêts de cette wilaya frontalière aux instances centrales en vue de mettre en place une cellule chargée de la protection et du développement de l'arganier et la mise en défense des zones de son peuplement à travers la promulgation de lois à même de résoudre le problème de l'impossibilité d'une double classification en tant que réserves du parc naturel de Tindouf et des zones endémiques de l'arganier dans la région, a expliqué le conservateur des forêts par intérim, Abdelmoumene Mouzaoui. Cette espèce demeure aussi en quête d'une étude phytosanitaire pour remédier aux maladies parasitaires affectant cet arbre, en plus de l'encouragement de l'investissement dans son développement par la multiplication de pépinières pour l'extension des superficies de l'arganier, ainsi que le soutien de la femme rurale dans les activités d'extraction, de manière traditionnelle, de l'huile d'arganier en vue de développer l'écotourisme, a-t-il ajouté.
Selon une étude de la Conservation des forêts datant de 2013, le territoire de l'arganier, qui s'étend sur plus de 672 hectares, dans une zone localisée à 110 km au Nord-ouest de Tindouf, est peuplé de 5.257 arbres, soit une densité de huit arganiers à l'hectare, répartis entre les zones de Touiref-Bouâm, Merkala et Targuanet.
Cette plante est connue pour sa grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques et éco-systémiques de la région, en plus de constituer un moyen de lutte contre la désertification et un moyen de développement du couvert végétal, en sus de ses retombées socio-économiques, dont l'extraction de l'huile d'arganier aux grandes vertus thérapeutiques et aux propriétés entrant dans la fabrication de produits cosmétiques.
Les efforts de protection et de valorisation de cet arbre endémique ont également donné lieu à la réalisation d'un point de contrôle et d'observation pour les gardes forestiers chargés de la protection des forêts, notamment la lutte contre l'arrachage illicite et la déforestation, ainsi que la réalisation de forages et la plantation de cinq ha de plants d'arganier, a-t-on ajouté à la Conservation des Forêts.
La Conservation a procédé, au titre de l'exploitation agricole de cet arbre en tant que brise-vents, à la remise aux agriculteurs de plus de 900 arbustes de cette espèce à planter sur une superficie de neuf ha, une opération renouvelable chaque année sur des superficies allant de quatre à six hectares.
R.R

PROGRAMME DU THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN

Concours et rencontres

L'équipe du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi propose des activités tout au long de ce mois de septembre avec un programme virtuel.

L'une des activités au menu du Théâtre national algérien est l'appel à participation à l'exposition collective d'arts plastiques La Rencontre. Un appel qui est ouvert jusqu'au 30 mercredi septembre. Les participants doivent envoyer un curriculum vitae artistique accompagné de photographies de quatre œuvres de l'artiste (voir ci-dessous l'adresse).
En raison de la pandémie du coronavirus, le Théâtre national algérien (TNA) a fermé ses portes comme tout établissement culturel. Il s'est alors mis en mode numérique, dès le mois de mars dernier. L'intéressé pourra alors suivre des spectacles en ligne, un forum et plusieurs autres activités dans le contexte du confinement. Aussi, l'établissement a-t-il lancé des appels à participation à des concours qui sont toujours en cours. Dans un communiqué de presse, il est indiqué qu'une rencontre virtuelle du programme Al-Majaliss al-Iftiradhiya sera présentée ce samedi 12 septembre. Elle consistera en une lecture du texte Tahounat en-naml (Le moulin des fourmis) de Ali Tamert de Boumerdès) par son auteur, elle sera suivie dans la soirée d'une lecture critique de ce texte par Fethi Kafi. Ce programme est composé de rencontres hebdomadaires organisées par le Théâtre national algérien (TNA), coordonnées et animées par le journaliste et écrivain Abderrazak Boukoba. Elles mettent le texte théâtral en valeur, au niveau de l'écriture, de la recherche et de la critique, en proposant des lectures de textes primées, suivies de communications de critiques et universitaires. Le TNA a également lancé un concours de La Meilleure interprétation d'une scène théâtrale, ouvert jusqu'au 10 septembre dernier. En attendant de pouvoir rouvrir ses portes et accueillir le grand public, le TNA procède actuellement à des travaux de restauration et de réaménagement de ses espaces.

R. C
Exposition La Rencontre : envoyer à whyexpo@yahoo.com
Site tna.dz



NOUVELLE PIÈCE AU MUSÉE AHMED-ZABANA

Une pièce archéologique datant de l'ère romaine est déposée au musée national Ahmed-Zabana d'Oran. Récupérée par la direction de la Culture de la wilaya du propriétaire d'un restaurant de la ville, ce dernier l'a exposée à l'entrée de son établissement, sans connaitre sa importance. Après l'avoir examinée, des experts de la même direction ont conclu sur sa valeur archéologique. Le propriétaire du restaurant l'a remise au musée de son plein gré, selon le chef de service du patrimoine de cette direction, Djamel-Eddine Baraka. Au musée, elle fera l'objet d'une expertise scientifique, conduite par le service d'inventaire, de conservation et de restauration, selon la chef de service d'animation, de pédagogie et de communication du musée, Nadia Beladel. Cette dernière a précisé que cette pièce est un élément d'un autel datant de l'ère romaine, ce qui fait d'elle une propriété culturelle, selon la loi 98/04 sur la préservation du patrimoine culturel.

PANDÉMIE DU CORONAVIRUS DANS LE MONDE

L'actualité en 120 dessins

AFIN d'illustrer les enjeux de la crise sanitaire du Covid-19, Cartooning for Peace a souhaité, cette semaine aborder la pandémie mondiale sous une pluralité de regards : politique, social, économique ou bien encore écologique.
Sur les 120 dessins de presse internationaux, illustrant la pandémie, l'un porte sur des parents terrorisés à l'arrivée de leur enfant, de retour de l'école... Cette illustration du caricaturiste André-Philippe Côté montre l'angoisse que suscite la pandémie, vécue par des millions de personnes à travers le monde, rapporte la presse française. Pour son nouvel ouvrage, l'association Cartooning for Peace, dont le réseau de dessinateurs s'étend dans soixante-sept pays sur tous les continents, a souhaité revenir sur la crise du coronavirus. Son objectif : porter un regard sur le monde de demain en abordant différents enjeux comme l'impact économique, politique, social ou bien encore environnemental de la pandémie internationale. Devant la crainte d'une deuxième vague, Cartooning for peace a choisi d'illustrer le retour à l'école en temps de coronavirus, vécu comme une étape redoutée en raison du port du masque obligatoire et des mesures sanitaires. Avant cette diffusion, le choix sera porté sur la rentrée. Oui, mais quelle rentrée... Entre le port du masque obligatoire et les mesures sanitaires, le dessinateur belge Cost a choisi de l'illustrer avec un élève, cartable sur le dos, tourné vers un avenir incertain avec le Covid-19 omniprésent. « Cette rentrée scolaire est tout autant redoutée que jugée nécessaire », peut-on lire sur Cartooning for peace. Le port du masque est également obligatoire pour les salariés en entreprise. Une mesure destinée à éviter un nouveau confinement, qui serait fatal pour une économie déjà en berne. Le sujet de l'école sera également abordé en mai dernier. Le dessinateur Vadot a ironisé sur la réouverture des écoles qui doivent composer avec la distanciation sociale. Une classe divisée en deux groupes est-elle encore une classe ? C'est la question que soulève le dessinateur Vadot. Le sujet a fait grandement débat. « Les mesures de précaution sont contraignantes et certains parents, enseignants et responsables locaux ne sont pas prêts à prendre des risques », a indiqué Cartooning for Peace. Ce réseau international est composé de dessinateurs engagés à promouvoir, par l'universalité du dessin de presse, la liberté d'expression, les droits de l'Homme et le respect mutuel entre des populations de différentes cultures ou croyances. **R. C**



AGENDA

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) avec Benaouda Lebdai, professeur des Universités, spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales, jusqu'au mardi 15 septembre. La conférencière donne sens aux multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates. En ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50

AUTRICE Assia Djebar. Le cinéma à hauteur d'esprit. L'intime, la femme et le subjectif par la réalisatrice et productrice Malika Laïchour Romane, jusqu' au mercredi 30 septembre. Cycle Chardonneret (épisode 1 et 2). Consulter : if-algerie.com/alger/agenda-culturel/seham

THEATRE 03 nouvelles productions à Oran programmées pour septembre : Ouardia de Mohamed Houidek, une production de l'association Espace Jeunes ; Salah de la coopérative Cinquantenaire ; Araba wa hikaya, une pièce écrite et mise en scène par Mohamed Mihoubi de l'association El-Amal. * Gratuité des cinq premières représentations de Ouardia.

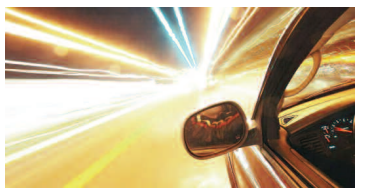
LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, stratège, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec Fouad Bestandji. Eclairage trois points : le samedi 05 septembre, 10h-16h. De la théorie et de la pratique, démonstration, exercice pratique pour la réalisation d'images en groupe.
1 Présentation du matériel studio
2 Petit rappel des règles de base de la photographie
3 La lumière comme outil de travail
4 Plan d'éclairage avec une seule source
5 Eclairage trois points avec analyse d'image
6 Alternative à l'éclairage studio
7 Application par le biais d'exercices
8 Réalisation d'image
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
- Autres programmes : Du mardi 08 au jeudi10 septembre : La photographie de studio.
Du samedi12 au lundi 14 septembre : Fondements de la photographie
Les samedi 03, 10, 17 octobre : Fondements de la photographie.

Un retraité suisse flashé à 170 alors qu'il roulait à 85 km/h



UN AUTOMOBILISTE a été victime d'une erreur de radar en Suisse. Flashé à 170km/h, il affirmait ne jamais avoir atteint une telle vitesse. Il a finalement été innocenté, les forces de l'ordre ayant constaté une fausse mesure d'un type plutôt rare.

Un retraité a été flashé par erreur à près de 170 km/h au lieu de 85, rapporte le quotidien suisse Blick. Le contrôle a eu lieu sur l'autoroute A1, alors que l'automobiliste roulait derrière un camion. Selon lui, sa vitesse ne pouvait pas excéder les 85 km/h, sur un tronçon d'ailleurs limité à 100 km/h. Aussi, l'automobiliste a-t-il été abasourdi en apprenant qu'il avait été verbalisé et qu'il risquait un retrait de permis ainsi qu'une peine de prison. Convaincu d'être dans son droit, l'intéressé a donc porté réclamation avec l'aide d'un expert. Il a finalement obtenu gain de cause, les forces de l'ordre ayant admis une erreur technique.

«DOUBLE RÉFLEXION»

Le retraité suisse a en réalité été victime d'un phénomène particulier, qui entraîne des fausses mesures des radars: la «double réflexion». Le cas se produit notamment lorsqu'une voiture circule derrière un camion.

«Il s'agit ici d'une "double réflexion", qui peut être causée lorsqu'un camion se trouve dans une position bien particulière par rapport à une voiture. Dans ces cas, la vitesse de la voiture s'affiche deux fois plus élevée qu'elle ne l'est en réalité», explique la police d'Argovie au quotidien Blick.

La fausse mesure n'a pas été décelée immédiatement par les policiers présents sur place, qui ont par la suite présenté leurs excuses au mis en cause. La porte-parole de la police précise encore que ce genre d'anomalies ne se présente que «très rarement». Bien que rares, les dysfonctionnements de radars existent néanmoins, comme le montre le cas de cette italienne, flashée en juillet à 703 km/h dans la province d'Ancône. Une vitesse qui dépassait même le record établi en voiture, porté à 490 km/h par la Bugatti Chiron, en 2019.

La tête de leur grand-père disparu en 2019 leur est livrée par la police dans une boîte de mayonnaise

EN 2019, LUIS SOSA, un Argentin de 78 ans, est sorti toucher sa pension de retraite sans jamais retourner chez lui. Or, de récents examens ont permis d'établir que des fragments du corps découverts un mois plus tard lui appartenaient. Une fois l'identité confirmée, le crâne a été envoyé à la famille dans une boîte Hellmann's, selon sa petite-fille.

«Un an et huit mois à t'attendre et à te chercher et ils te livrent comme si tu n'étais rien. […] Dans une boîte de mayonnaise», écrit sur sa page Facebook Vero Sosa, de la ville argentine de General Roca, accompagnant sa publication de la photo d'une boîte en carton arborant l'inscription Hellmann's.

UNE DISPARITION QUI REMONTE À JANVIER 2019

Comme le rappelle la presse locale, Luis Sosa, son grand-père, est sorti toucher sa pension de retraite le 10 janvier 2019 et n'est jamais revenu. Au moment des faits, l'homme avait 78 ans. Un mois plus tard, des restes humains ont été découverts. Or, comme l'affirme son fils, cité par RN, le procureur a alors affirmé que le crâne retrouvé appartenait à une femme disparue et non à son père.

«JE NE M'ARRÊTAI PAS»

Ce n'est que récemment que l'examen des restes a permis de confirmer qu'il s'agissait bien de Luis Sosa. Ensuite, le colis a été livré à la famille. «Je ne m'arrêterai pas tant que je ne saurai pas ce qui est arrivé à Don Sosa, mon grand-père», s'indigne sa petite-fille Vero, qui affirme que la famille a toujours été seule dans ses recherches.«Je veux continuer à enquêter sur ce qui s'est passé. Parce que le crâne a des morsures Et je veux savoir la vérité», martèle la femme dans une autre publication.

Porté disparu, il se présente à la conférence de presse qui lui est consacrée



Trois jours après sa disparition, un Britannique de 80 ans s'est présenté le 8 septembre à la conférence de presse consacrée à son propre évanouissement et retransmise en direct sur la page Facebook du pub dans lequel l'évènement a eu lieu. C'est une photographe de la vie sauvage locale qui a retrouvé l'homme perdu lors d'une randonnée.

Perdu lors d'une randonnée dans le Yorkshire du Nord, en Angleterre, et porté disparu depuis le 5 septembre, un homme âgé de 80 ans s'est manifesté à la conférence de presse consacrée à sa propre disparition et organisée dans un pub, un évènement retransmis en direct.

L'homme a été retrouvé le 8 septembre au matin par une photographe de la vie sauvage qui l'avait aperçu de loin alors qu'il lui faisait un signe de main, rapporte la police locale.

The Tan Hill Inn, le pub où la conférence a été organisée, a retransmis en direct les heureuses retrouvailles de la famille. L'homme, qui ne souffre pas de blessures graves, arbore néanmoins un bandage sur le front.

UN PLAN B

Lors de la conférence, l'homme a déclaré qu'il s'était perdu lors d'une tempête de grêle durant laquelle il avait été séparé de son groupe. Il explique avoir dû, à un moment donné de la randonnée, «manquer un tournant».

«J'ai tout de suite eu un plan B: trouver un endroit sûr pour camper, monter la tente, rester au chaud, voilà», a-t-il dit lors de la conférence. Au total, l'octogénaire a campé pendant trois nuits en se servant des moyens du bord, mais il s'est dit en bonne santé tout en avouant avoir besoin d'un bon repas.

ALLEMAGNE. UN ORGUE CENSÉ JOUER JUSQU'EN 2640 A RÉUNI DES CURIEUX POUR... UN CHANGEMENT DE NOTES



DES DIZAINES d'amateurs de musique étaient réunis à Halberstadt (Allemagne), samedi 5 septembre 2020, pour assister au très rare changement d'accord d'un morceau interprété sur l'orgue de la ville. L'instrument a été conçu pour réaliser une œuvre du compositeur américain John Cage, en jouant chaque accord sans discontinuité. Le concert a débuté il y a 19 ans et est programmé pour durer… jusqu'en 2640. Un concert prévu pour durer 639 ans a connu son premier changement d'accord depuis 2013, samedi 5 septembre 2020, à Halberstadt (Allemagne). Des dizaines de personnes s'étaient déplacées pour assister à l'événement, dans le respect des règles sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19. Une œuvre de huit pages censée durer 639 ans.



UN VOL EN AVION ANNULÉ CAR UN BÉBÉ NE PORTE PAS DE MASQUE

UN BÉBÉ de 19 mois ne portant pas de masque a été la cause de l'annulation d'un vol de la compagnie aérienne WestJet. Les parents avaient du mal à le mettre au nourrisson qui criait et une hôtesse de l'air les a obligés à le faire en menaçant d'appeler la police.Un vol de la compagnie aérienne WestJet reliant Calgary à Toronto, au Canada, a été annulé le 8 septembre après un différend au sujet du non-port du masque par un bébé, rapporte le site Global News.

Selon le média, une famille avait pris place en cabine lorsqu'un membre de l'équipage est venu dire aux parents que leurs deux enfants devaient porter des masques. Le père a expliqué à Global News qu'il avait pu mettre l'accessoire de protection à sa fille de trois ans, mais pas à son bébé de 19 mois qui s'est mis à crier et à se débattre.

«Pendant tout ce temps, l'hôtesse de l'air nous regardait par-dessus son épaule. Ma femme a dit: "Donnez-moi quelques instants", car elle n'avait encore jamais mis un masque à un si petit enfant. C'est alors que ma fille a logiquement commencé à paniquer», a-t-il raconté au média. La situation a dégénéré, poursuit-il:

«Elle [l'hôtesse de l'air, NDLR] a dit: "Je vous le demande pour la dernière fois parce qu'ensuite ce sera la police qui viendra ici et elle vous arrêtera et vous sortirez avec votre enfant"». Les parents ont d'autant moins compris cette réaction que l'obligation du port du masque ne s'applique qu'aux enfants âgées de plus de deux ans et que leur aînée avait finalement enfilé le sien.

L'ANNULATION DU VOL

Global News relate que l'annulation du vol a cloué au sol l'ensemble des passagers. «Certains nous en voulaient d'être à l'origine de tout ça, mais d'autres nous soutenaient», a raconté le père de famille.

Les forces de l'ordre sont intervenues mais uniquement en soutien du personnel navigant. Aucune poursuite n'a été engagée.

La compagnie aérienne s'est justifiée en indiquant que la décision d'annuler le vol avait été prise car des clients «ont choisi de ne pas respecter les règles […] relatives au port du masque en cabine pour tous les passagers de deux ans et plus».

Un groupe mysterieux a detourné des noeuds de sortie Tor

Sécurité : L'attaque visait à voler des informations sur des internautes accedant à des services de cryptomonnaie. Le groupe contrôle encore 10% de tous les nœuds de sortie de Tor aujourd'hui.

Depuis janvier 2020, un mystérieux groupe a ajouté des serveurs au réseau Tor afin d'effectuer des attaques de type SSL Striping sur des utilisateurs accédant à des sites liés à la cryptomonnaie via le navigateur Tor.
Le groupe a été si efficace et persistant dans ses attaques, qu'en mai 2020, ils avaient obtenu le contrôle d'un quart de tous les relais de sortie Tor - les serveurs par lesquels le trafic des utilisateurs quitte le réseau Tor et accède à l'Internet public.
Selon un rapport publié dimanche par un chercheur indépendant en sécurité et opérateur de serveur Tor connu sous le nom de Nusenu, le groupe gerait 380 relais de sortie Tor malveillants à son apogée, avant que l'équipe Tor n'intervienne pour eliminer ce réseau.

SSL Stripping sur les utilisateurs de Bitcoin

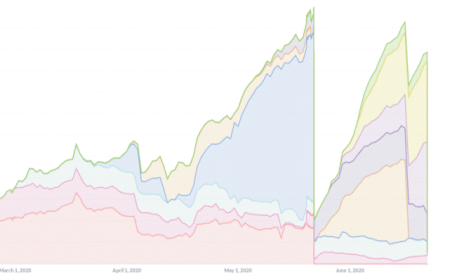
"On ne connaît pas l'étendue de leurs activités, mais une motivation semble évidente : le profit", a écrit Nusenu ce week-end.
Le chercheur explique que le groupe effectue des "attaques de type "man in the middle" sur les utilisateurs de Tor en manipulant le trafic qui passe par leurs relais de sortie", et qu'ils ciblent spécifiquement les utilisateurs qui accèdent à des sites web de cryptomonnaie en utilisant le logiciel Tor ou le navigateur Tor.
L'objectif de l'attaque "man-in-the-middle" est d'exécuter des attaques de type"SSL stripping" , déclassant le trafic web de l'utilisateur vers des alternatives HTTP moins sûres.Sur la base de son enquête, Nusenu a déclaré que le but premier de ces attaques était de permettre au groupe le remplacement les adresses Bitcoin à l'intérieur du trafic HTTP allant aux services de "mixers" de Bitcoin.



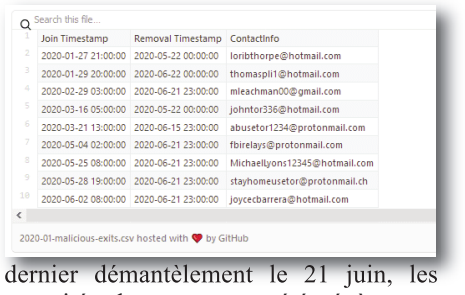
Les "mixers" sont des sites web qui permettent aux utilisateurs d'envoyer des bitcoins d'une adresse à l'autre en fractionnant les fonds en petites sommes et en les transférant par des milliers d'adresses intermédiaires avant de rediriger les fonds à l'adresse de destination. En remplaçant l'adresse de destination au niveau du trafic HTTP, les attaquants ont effectivement détourné les fonds de l'utilisateur à l'insu de ces dernier ou du mixer de Bitcoin.

Une attaque difficile à mener

"Les attaques de réécriture d'adresses de Bitcoin ne sont pas nouvelles, mais l'ampleur de cette opération l'est", a déclaré le chercheur. Nusenu a déclaré que sur la base de l'adresse e-mail de contact utilisée



pour les serveurs malveillants, ils ont identifié au moins neuf différents groupes de relais de sortie Tor malveillants, ajoutés au cours des sept derniers mois.
Le chercheur a déclaré que le réseau malveillant a atteint son pic de 380 serveurs le 22 mai. 23,95% de tous les relais de sortie de Tor étaient alors contrôlés par le groupe, donnant aux utilisateurs de Tor une chance sur quatre d'atterrir sur un relais de sortie malveillant. Nusenu explique avoir signalé les relais de sortie malveillants aux administrateurs de Tor depuis mai.Suite au



dernier démantèlement le 21 juin, les capacités du groupe ont été sévèrement réduites.
Néanmoins, Nusenu a également ajouté que depuis le dernier démantèlement, "il y a de multiples indicateurs qui suggèrent que l'attaquant continue de maitriser un peu plus de 10% de la capacité de sortie du réseau Tor (à partir de 2020-08-08)".
Le chercheur a suggéré que le groupe malveillant est susceptible de poursuivre son attaque car le projet Tor n'a pas de processus de vérification approfondie en place pour les entités qui peuvent rejoindre son réseau. Bien que l'anonymat soit une caractéristique essentielle du réseau Tor, le chercheur soutient qu'un meilleur contrôle peut être mis en place au moins pour les opérateurs de relais de sortie.

Une attaque similaire a eu lieu en 2018

Une attaque quelque peu similaire à celle-ci a eu lieu en 2018 ; cependant, elle ne visait pas les relais de sortie Tor mais les proxys Tor-to-web (Tor2Web).
Ces portails web sur l'internet public permettent aux utilisateurs d'accéder à des adresses .onion habituellement accessibles uniquement via le navigateur Tor.
À l'époque, la société de sécurité américaine Proofpoint a rapporté qu'au moins un opérateur proxy Tor-to-web remplaçait discretement les adresses Bitcoin des utilisateurs accédant aux sites de paiement de rançon d'attaques aux ransomware, détournant le paiement et laissant les victimes sans clé de dechiffrement.

Adobe rend son outil de gouvernance des données disponible à tous

TECHNOLOGIE : Alors que les organisations reconsidèrent leur stratégie en matière de données, la gouvernance de celles ci est devenu est une priorité pour les spécialistes du marketing, selon Adobe
Adobe a annoncé la disponibilité générale des outils de gouvernance des données dans sa plate-forme de données clients (CDP).
Cette plateforme est conçue pour aider les spécialistes du marketing à combiner des données clients connues avec des données pseudonymisées (données clients qui ont été séparées de l'identité du client). Les outils de gouvernance des données peuvent aider les spécialistes du marketing à s'assurer qu'ils utilisent cette combinaison de données de manière responsable.
"Ce n'est pas l'un des sujet les plus sexy pour les spécialistes du marketing mais cela peut en empecher certains de dormir la nuit", a déclaré Matt Skinner, directeur du marketing produit chez Adobe.
La gouvernance des données est une priorité pour les spécialistes du marketing en ce moment, pour plusieurs raisons : Premièrement, les organisations continuent d'adapter leurs stratégies en matière de données à des lois relativement nouvelles comme la GDPR en Europe et le Consumer Privacy Act en Californie.



En outre, le paysage numérique change pour les spécialistes du marketing :
les navigateurs, par exemple, commencent à bloquer les cookies de tiers. Au milieu de ces changements, l'épidemie de COVID-19 a rendu le commerce numérique et le marketing en ligne plus importants que jamais pour de nombreuses marques.
Les outils de gouvernance des données d'Adobe sont conçus pour les "gestionnaires des données" d'une organisation, c'est-à-dire les personnes chargées de définir les politiques de confidentialité des données, qu'elle soit membre du service marketing, juridique ou autre.
Ces outils leur permettent d'établir des politiques de labels et de traitement des données sans aucune expertise informatique.
Le CDP comprend une console de confidentialité, à partir de laquelle un gestionnaire de données peut appliquer des labels prêts à l'emploi ou créer ses propres labels personnalisées pour classer les données. Une fois que les données ont été étiquetées, il peut définir des restrictions d'utilisation des données en définissant des cas d'utilisation commerciale pour ces données.
Il embarque également des fonctionnalités de contrôle pour empêcher l'utilisation abusive des données : la plateforme appliquera automatiquement les politiques séléctionnées et, en cas de tentative de violation, la plateforme la signalera.
Le CDP, qui a été presentée l'année dernière, fait partie de la plateforme Expérience Adobe. La technologie qui soustend les capacités de gouvernance des données s'étend à l'ensemble de la plateforme Experience. "Le CDP temps réel est alimenté par les capacités de la plateforme Expérience et est conçu pour le marketer", a expliqué M. Skinner, "mais si un client disposait de la plateforme Expérience et l'utilisait à travers les équipes de marketing et informatique, les labels de données utilisées et les politiques établies dans ce cadre s'appliqueraient à tous".

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.





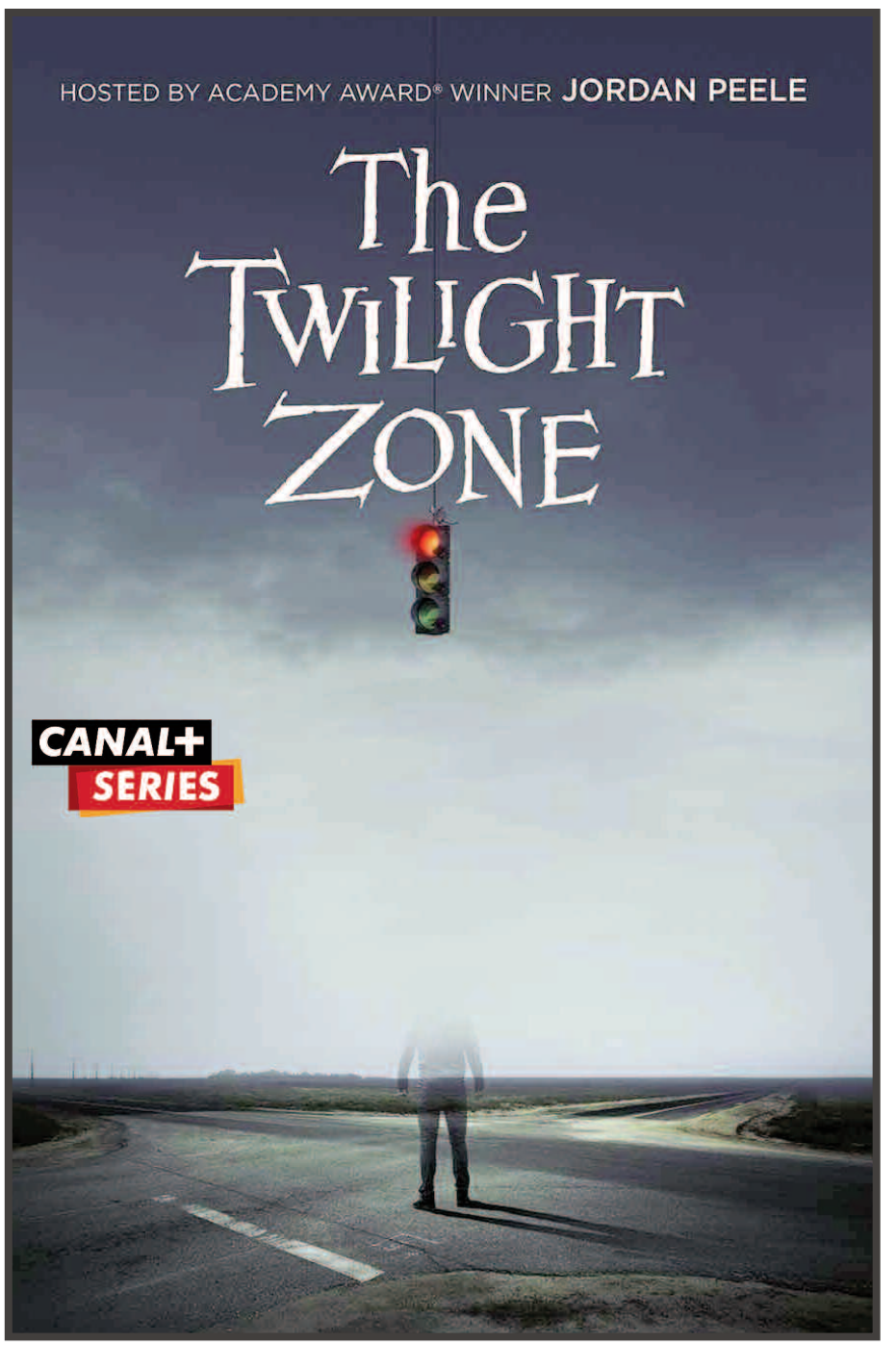




CANAL+







JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 **Cinéma - Comédie** — TF1
La ch'tite famille

20h05 **Cinéma - Drame** — France 2
Pentagon Papers

20h05 **Magazine de société** — 6ter
Zone interdite

20h10 **2e journée. Rugby** — CANAL+
Saison 2020 : Toulon / Lyon

20h05 **Cinéma - Film d'action** — W9
France - 2011
Colombiana

19h50 **Cinéma - Film de science-fiction** — CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2005
Les fils de l'homme

20h00 **Cinéma - Film d'action** — 6ter
Transformers 2 : la revanche

20h05 **Cinéma - Film d'aventures** — CINE + PREMIER
Robin des bois

20h00 **Cinéma - Comédie** — C8
Case départ

20h00 **Cinéma - Comédie dramatique** — CINE CINEMA
Le daim- Deerskin

19h50 **Cinéma - Film d'animation** — CANAL+ family
Kung Fu Panda 3

20h00 **Série policière (2005 - Etats-Unis)** — TMC
Cold Case

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 3 - Épisode 1: Chicago

Better Things

Frankie et Duke donnent du fil à retordre à leur mère, Sam, quadragénaire à la vie foutraque et compliquée, qui fait face à quelques dérèglements annonciateurs de la ménopause. Max, l'aînée, n'est pas en reste. Elle part en voyage, accompagnée de Sam...

21h30 **Série fantastique (2020 - Etats-Unis)**
Saison 2 - Épisode 5: Populaire

The Twilight Zone : la quatrième dimension

Au milieu de l'année scolaire, Irène est transférée dans un nouvel internat pour jeunes filles. Passionnée par les sciences psychiques, l'adolescente solitaire et énigmatique subie les railleries de ses camarades de classe. Madison, la fille la plus populaire du groupe, a décidé de faire d'elle son souffre-douleur. Irène n'accepte pas cette attitude et décide de réagir.

11h10 **Série dramatique (2020 - Grande-Bretagne)**
Saison 1 - : épisodes 1à10

The Twilight Zone : la quatrième dimension

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:43	12:25	15:57	18:44	20:02
CONSTANTINE	04:49	12:30	16:02	18:48	20:06
ALGER	05:02	12:44	16:16	19:02	20:21
OUARGLA	05:00	12:35	16:06	18:51	20:05
CHLEF	05:10	12:51	16:23	19:09	20:27
MOSTAGANEM	05:15	12:56	16:28	19:14	20:31
ORAN	05:19	12:59	16:31	19:17	20:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6787 — DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	19°
Oran	30°	21°
Constantine	25°	16°
Ouargla	35°	21°

COVID-19 EN ALGÉRIE

255 nouveaux cas, 152 guérisons et 6 décès en 24 heures

Le bilan des dernières 24 heures de la pandémie du nouveau coronavirus en Algérie a fait état de 255 nouvelles infections, 152 guérisons et six morts supplémentaires. Ces chiffres portent à 48.007 le nombre total de contaminations, 33.875 des guérisons et à 1.605 celui des décès. Trois wilayas ont enregistré plus de 30 contaminations en 24 heures, à leur tête la wilaya de Blida avec 52 nouveaux cas. «255 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 152 guérisons et six décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 48.007, des guérisons à 33.875 et celui des décès à 1.605», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 109 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.60 cas pour 100.000 habitants. 213 personnes ont été hospitalisées à travers le territoire national durant les 24 dernières heures.

Trois wilayas ont enregistré, durant la même période, plus de 30 nouvelles contaminations à la Covid-19, à savoir, Blida (52 cas), Alger (33 cas) et Tizi-Ouzou (32 cas).

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.4% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.1%. Les wilayas d'Alger (5.220 cas), Blida (3. 834 cas), Oran (3.732 cas), Sétif (3.098 cas) et Batna (1.691 cas) représentent à elles seules 40 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national. Le Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 18 autres ont recensé entre un et huit cas, alors que huit



wilayas ont enregistré plus de dix cas. Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère augmentation, avec 36 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (32 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 921.197 morts depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 28.747.051 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 20.652.934 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de vendredi, 6.012 nouveaux décès et 316.377 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.289 nouveaux morts, l'Inde (1.201) et le Brésil (874). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 193.016 décès pour 6.445.800 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 2.417.878 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 130.396 morts pour 4.282.164 cas, l'Inde avec 77.472 morts (4.659.984 cas), le Mexique avec 70.183 morts (658.299 cas), et le Royaume-Uni avec 41.614 morts (361.677 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 92 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (64), la Bolivie (62), et le Chili (62).

La Chine a officiellement dénombré un total de 85.174 cas (6 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 80.386 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 307.425 décès pour 8.155.411 cas, l'Europe 220.762 décès (4.433.231 cas), les Etats-Unis et le Canada 202.222 décès (6.581.156 cas), l'Asie 113.177 décès (6.339.527 cas), le Moyen-Orient 39.576 décès (1.653.351 cas), l'Afrique 32.353 décès (1.341.140 cas), et l'Océanie 857 décès (30.515 cas).

Mohamed Mecelti

ANNABA

Hamdi Benani atteint par la Covid-19

LE MAITRE de la chanson du malouf d'Annaba, Hamdi Benani, a été hospitalisé dans un état critique. Il est actuellement sous supervision médicale suite à sa contamination par le nouveau coronavirus (Covid-19). Le cheikh Hamdi, appelé aussi l' «ange blanc», très estimé par la population annabie, s'était senti, la dernière semaine, très fatigué avec des difficultés respiratoires. Dépêché la dernière semaine aux services d'urgence de l'hôpital Ibn-Rochd, et après dès que les analyses médicales effectuées, il a été diagnostiqué comme positif. Sur les réseaux sociaux, des centaines parmi ses fans lui ont adressé des messages forts sympathiques lui souhaitant une prompte guérison. L'auteur de la chanson «Bellaho ya Hamami», octogénaire, est apparu le 25 aout dernier lorsque la ministre de la Culture, Mme Bendouda Malika, lui avait rendu un vibrant hommage au Palais de la Culture et des Arts Mohamed Boudiaf. Plusieurs fois honoré par les plus hautes distinctions artistiques tant nationales qu'internationales, le chantre de la chanson du malouf, de l'avis de ses proches amis, préparait un nouvel album de malouf contenant de nouvelles chansons.

Nabil Chaoui

GROUPE NAVAL PERMANENT DE L'OTAN

Une frégate espagnole accoste au port d'Alger

LA FRÉGATE espagnole «ESPS ALVARO DE BEZAN F-101», du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, dénommé «SNMG-2», a accosté samedi au port d'Alger pour une escale de trois jours, dans le cadre de la coopération militaire avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Le commandant du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, accompagné du commandant de la frégate espagnole, ont rendu à leur arrivée une visite de courtoisie au commandant de la Façade Maritime Centre (1ere Région militaire).

Lors de cette escale, une unité flottante des Forces navales algériennes exécutera, en coordination avec un bâtiment du 2ème Groupe naval permanent de l'OTAN, un exercice en mer de type «PASSEX». «L'escale s'inscrit dans le sillage des activités de coopération militaire du ministère de la Défense nationale avec les pays de l'OTAN dans le domaine de la défense, visant à promouvoir l'échange d'expériences et le développement des capacités de nos Forces armées», précise la même source.

S. N.

MÉDÉA

Démantèlement d'un gang sévissant sur la RN1

COMPOSÉE de 8 individus dont 2 jeunes filles, une bande de malfaiteurs spécialisée dans l'agression des usagers de la RN1 a été démantelée par les éléments du groupement de la gendarmerie nationale de Médéa, selon un communiqué émis par sa cellule de communication et des relations publiques.

C'est à la suite d'une plainte d'un automobiliste qui a été délesté de son téléphone portable, d'une somme d'argent sous la menace, par des inconnus au niveau de la RN1, qu'une enquête a été déclenchée par les services de la gendarmerie nationale.

Les opérations de surveillance et de renseignement ont permis aux enquêteurs de parvenir à identifier les auteurs des agressions, au nombre de 8 dont 2 jeunes filles, âgés entre 23 et 40 ans. La bande de malfaiteurs opérait à travers le territoire de la wilaya et au-delà dans les wilayas voisines, en utilisant les jeunes filles comme appât pour attirer les automobilistes dans son piège. Cinq membres de la bande ont été condamnés à la prison provisoire et 3 membres ont été mis sous surveillance judiciaire, est-il indiqué.

Nabil B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 300 blessés ces dernières 48 heures

SEPT personnes ont trouvé la mort et 300 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus à travers le territoire national au cours des dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile.

Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes, avec 3 personnes décédées et 12 autres blessées dans 7 accidents de la route. Concernant les noyades en mer, deux personnes sont décédées: un jeune homme de 22 ans à Boumerdes dans une zone interdite à la baignade au port de Zemmouri et un adolescent de 17 ans dans la plage surveillée dite Grand Phare à Jijel. Les agents chargés de la surveillance des plages ont réussi à sauver 537 personnes de la noyade. Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, au repêchage de 2 enfants de sexe masculin décédés par noyade dans des réserves d'eaux: un enfant âgé de 13 ans, au village Ezzatra dans la wilaya de Boumerdes, et un autre, âgé de 16 ans, au lieudit El Akila, commune Dar Chiokh, dans la wilaya de Djelfa.

S. N.